

Le Président Bouteflika signe 6 décrets présidentiels portant ratification de plusieurs accords

P. 3

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



Jeudi 14 Mai 2015 - 25 Rajab 1436 - N° 958 - 3^{ème} année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

ALGÉRIE - RÉPUBLIQUE TCHÈQUE

Le Président Bouteflika reçoit le ministre tchèque de la Défense

P. 28



MALI

Signature, demain à Bamako, de l'accord de paix et de réconciliation nationale

P. 18

M. GRINE INAUGURE LE SALON DE LA COMMUNICATION ARTS ET MÉTIERS DE LA PRESSE **CAP SUR LE PROFESSIONNALISME**

Le ministre de la Communication, Hamid Grine, a réitéré, mercredi à Alger, son appel pour l'amélioration de la situation socioprofessionnelle des journalistes.

Les éditeurs de presse doivent veiller à l'amélioration des conditions professionnelles et sociales des journalistes, a déclaré M. Grine en marge de l'ouverture du Salon de la communication «Arts et métiers de la presse», tout en insistant sur le devoir des journalistes d'accomplir leur mission dans le respect des règles de la profession et de l'éthique.

Le ministre a exhorté également les journalistes à faire preuve de professionnalisme dans le traitement de l'information, tout en insistant sur le volet de la formation continue.



P. 3

PARTIS

SAADANI : Le 10^e congrès du parti FLN sera rassembleur et unificateur

P. 4

TIZI-OUZOU : 40 wilayas attendues au 7^e Salon de l'artisanat traditionnel

P. 12

TOURISME : Ouverture cet après-midi à la SAFEX du 16^e SITEV

P. 2

AIN DEFLA 2 terroristes abattus et des armes récupérées

P. 3

SANTÉ

ADOS : un guide sur la migraine pour mieux la gérer

Pages 14-15

CULTURE

BATNA Grande affluence à l'ouverture des Journées nationales de musique classique

P. 16

FOOTBALL

**FOOTBALL : LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE (1^{RE} J) USM ALGER
Reprise des entraînements le 8 juin**

P. 24

DGSN

17 717 affaires de vol traitées au cours du premier trimestre 2015

P. 12

Météo



Régions Nord : 35° à Alger

Temps partiellement voilé et chaud notamment vers les régions proches côtières et intérieures. Les vents seront variables faibles.

La mer sera belle à peu agitée.

Régions Sud : 30° à Tamanrasset

Temps ensoleillé en cours de journée.

Les vents seront de secteur Est à Nord-Est 20/40 Km/h avec soulèvements de Sable Locaux.

	Max	Min
Alger	35°	20°
Oran	33°	25°
Annaba	25°	19°
Béjaïa	33°	25°
Tamanrasset	30°	16°

Horaires des prières

Jeudi 25 Rajab 1436

Fajr	04:04
Dohr	12:45
Asr	16:33
Maghreb	19:48
Isha	21:20



CET APRÈS-MIDI À LA SAFEX Ouverture du 16^e Sitev



La ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Mme Nouria Yamina Zerhouni, présidera cet après-midi à partir de 14h au Palais des Expositions, Pins-Maritimes, Alger, l'ouverture de la 16^e édition du Salon international du tourisme et des voyages (Sitev).



CE MATIN À ZÉRALDA Conférence syndicale des cadres syndicalistes du secteur de la Jeunesse

Le ministre de la Jeunesse, M. Abdellah Khomri, présidera cet après-midi à partir de 13h30 à l'hôtel Mazafran de Zéralda, l'ouverture des travaux de la conférence nationale des cadres syndicalistes du secteur de la Jeunesse.

CE MATIN À 10H30 AU FORUM DE DK NEWS Conférence du P^r Sadibelouiz sur «La sclérose en plaque, nouveautés thérapeutiques et traitements novateurs»

Le Pr Mustapha Sadibelouiz, chef de service neurochirurgie au CHU de Bab El Oued, sera l'invité du Forum de DK News ce matin à 10h30, pour une conférence ayant pour thème «La sclérose en plaque, nouveautés thérapeutiques et traitements novateurs». La rencontre aura lieu au Centre de presse de notre publication, sis au 3, rue du Djurdjura, Ben Aknoun, Alger.



au Centre de presse de notre publication, sis au 3, rue du Djurdjura, Ben Aknoun, Alger.

APN Reprise des travaux en séance plénière consacrée aux questions orales



L'Assemblée populaire nationale (APN) reprendra, ce matin ses travaux en séance plénière consacrée aux questions orales, a indiqué hier un communiqué de l'APN. Ces questions seront adressées au Premier ministre, au ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et des collectivités locales, au ministre des Travaux publics ainsi qu'au ministre des Sports, indique la même source.

UST D'ORAN Rencontre sur le partenariat formation et recherche développement



Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, M. Mohamed Mebarki, participera aujourd'hui à la rencontre sur «le partenariat formation, recherche développement et industrie», qui aura lieu à l'Université des sciences et de la technologie d'Oran.



CE MATIN AU CHU DE TIZI-OUZOU Journée scientifique sur «Les urgences de gynécologie obstétrique»



L'établissement hospitalier spécialisé en gynécologie obstétrique, pédiatrie et chirurgie pédiatrique S'bibi Tassadit, organise aujourd'hui à l'auditorium du CHU de Tizi-Ouzou, une journée scientifique ayant pour thème «Les urgences de gynécologie obstétrique».

CET APRÈS-MIDI SUR L'ESPACE RADIO DE LA SÛRETÉ NATIONAL Emission sur «Les mécanismes d'application du code de la route»



L'émission «Fi Assamim» de l'espace radio de la Sécurité nationale, présentera cet après-midi de 16h à 17h sur les ondes de la chaîne 1, une émission qui portera sur «Les mécanismes d'application du code de la route».

LE 18 MAI AU SIÈGE DE LA CNR Journée pédagogique et d'apprentissage de tamzight



En collaboration avec la Caisse nationale des retraites, le haut-commissariat à l'amazighité, organise lundi 18 mai, une journée pédagogique pour l'apprentissage de tamazight au profit des agents de la CNR.

LE 20 MAI AU PALAIS DE LA CULTURE 5^e journée scientifique paramédicale



Sous le thème "Actualités des soins Paramédicaux", le Palais de la Culture, Moufdi-Zakaria, abritera mercredi 20 mai, les travaux de la 5^e journée scientifique paramédicale.

CE MATIN À LA SAFEX Inauguration du 15^e Sipsa



May 18, 2015 | 10:00 AM - 12:00 PM
Palais des Expositions, Algiers, Algeria

JUSQU'AU 18 MAI À LA SAFEX Mobilis Sponsor du 1^{er} Salon de la Communication



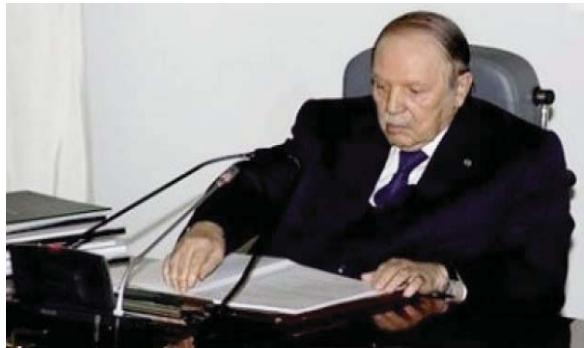
Mobilis Sponsor Officiel du 1^{er} Salon de la communication «Arts et métiers de la presse», organisé par l'Agence nationale d'édition et de publicité (ANEPE), du 13 au 18 Mai 2015 au Palais des Expositions (SAFEX) les pins maritimes Alger, sous la thématique «Cap sur le professionnalisme». Sous le haut parrainage du Ministre de la communication, M. Hamid Gine, le Salon a pour objectif de refléter l'évolution du secteur et l'adaptation des médias et entreprises de presse aux nouvelles technologies de l'information et de la communication, il regroupera, durant cinq (5) jours, tous les acteurs du monde de la presse et de la communication en Algérie entre institutions et organismes publics et privés. Un riche programme est prévu à l'occasion et qui sera axé sur les différents métiers de la presse tous supports confondus, une première envers ce secteur stratégique et en perpétuelle évolution. Le salon sera également animé par des académiciens et des professionnels du métier de la presse sur des sujets et des thématiques liés au monde des médias suivi de débats ouverts au public. Mobilis, acteur incontournable dans le secteur des technologies de l'information et de la communication en Algérie, et partenaire des différents médias, est présente à travers un stand personnalisé à l'occasion, où elle présentera ses solutions et offres entreprises adaptées aux besoins du secteur.

Le Président Bouteflika signe six décrets présidentiels portant ratification de plusieurs accords

Le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a procédé mercredi à la signature de six décrets présidentiels portant ratification de plusieurs accords entre l'Algérie et d'autres Etats et organisations internationales, conformément à l'article 77-11 de la Constitution, indique la présidence de la République dans un communiqué.

Il s'agit d'un décret portant ratification de l'accord entre l'Algérie et l'université des Nations Unies sur la création, fonctionnement et l'emplacement de l'institut de l'université des Nations unies pour le développement durable (UNU-IRADD) à Alger (Algérie), signé à Alger le 22 décembre 2013.

Il s'agit également d'un décret portant ratification de l'accord de siège entre l'Algérie et l'université des Nations unies concernant l'institut de l'université des



Nations unies pour le développement durable en Algérie, signé à Alger le 22 décembre 2013.

Le chef de l'Etat a, en outre, signé le décret relatif à l'acceptation de l'amendement de Doha au protocole de Kyoto à la convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques, adopté à Doha (Qatar) le 8 décembre 2012.

Le quatrième document porte ratification du protocole visant à modifier la convention relative à l'organisation hy-

drographique internationale adopté à la Principauté de Monaco, le 14 avril 2005.

Le cinquième décret présidentiel signé porte ratification de la convention de transport maritime et portuaire entre l'Algérie et l'Etat des Emirats Arabes Unis, signée à Abu Dhabi le 13 mai 2013.

Le dernier décret signé par le président Bouteflika porte ratification de l'accord de coopération dans le domaine du tourisme entre l'Algérie et la Bulgarie, signé à Alger le 28 octobre 2014.

M^{ME} MOUNIA MESLEM L'A RÉAFFIRMÉ À TINDOUF La lutte contre la pauvreté, parmi les priorités du secteur de la Solidarité

Les questions de lutte contre la pauvreté et la marginalisation, l'amélioration de la condition de la femme et la prise en charge de l'enfance en détresse, font partie des priorités du programme d'action du secteur de la Solidarité nationale, a affirmé, mardi à Tindouf, la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Mounia Meslem.

S'exprimant en marge de son inspection d'une série de structures relevant de son secteur dans la wilaya, la ministre a mis l'accent sur la nécessaire contribution à la dynamisation du programme du ministère de la solidarité qui accorde la priorité aux questions de lutte contre la pauvreté et la marginalisation, vise la promotion de la condition de la femme et appelle à l'intensification des efforts de prise en charge l'enfance en détresse, une catégorie sociale vulnérable.

Le programme en question ouvre de larges perspectives portant notamment sur la consolidation de la protection légale, la facilitation de l'accès à l'emploi, la protection



de l'enfance et des personnes âgées et leur réinsertion dans le tissu familial, a soutenu M^{me} Meslem.

La ministre a aussi procédé à la mise en exploitation d'une école de jeunes malentendants, d'une capacité de 40 places et qui accueille actuellement 10 enfants, dont deux filles.

Elle s'est ensuite enquise du chantier de réalisation et d'équipement d'un établissement destiné à la prise en charge de l'enfance en détresse (82 millions DA) et visité le centre psychopédagogique pour enfants déficients mentaux.

Offrant un régime de demi-pensionnat, le centre, qui ac-

ueille actuellement 43 enfants, dont 16 filles, a accueilli, depuis son ouverture en 2005, un total de 118 enfants aux besoins spécifiques, dont 5 cas ont été ensuite intégrés en milieu scolaire normal, a-t-on expliqué à la délégation ministérielle.

La ministre a visité une exposition de modèles de produits réalisés par une douzaine de jeunes bénéficiaires du dispositif du microcrédit, au centre de la formation professionnelle Mohamed Belouizdad, où elle a présidé aussi une cérémonie de remise de sept (7) décisions de crédits sans intérêt, d'un montant d'un million DA chacun, destiné à l'acquisition de matériels. Sept autres crédits sans intérêt, d'un montant de 250.000 DA chacun, et autant d'autres, pour la femme au foyer, à hauteur de 40.000 DA, ainsi que sept fauteuils roulants, ont également été remis à leurs bénéficiaires.

Au terme de sa visite d'une journée dans la wilaya, la ministre a présidé une séance de travail avec des représentants d'associations locales à caractère social et humanitaire.

AIN DEFLA 2 terroristes abattus et des armes récupérées

Deux terroristes ont été abattus et un pistolet mitrailleur de type Kalachnikov, un fusil semi-automatique de type Simonov et une quantité de munitions ont été récupérés, mardi après-midi, par les forces de l'Armée nationale populaire (ANP) suite à une embuscade tendue près de la localité d'Amrouna au sud de

la wilaya d'Aïn Defla, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale.

Dans le cadre de la lutte antiterroriste, un détachement de l'Armée nationale populaire relevant du secteur opérationnel d'Aïn Defla (1^{re} Région militaire) a abattu deux (02) terroristes, aujourd'hui 12 mai 2015

à 15h00, suite à une embuscade tendue près de la localité d'Amrouna au sud d'Aïn Defla, relevé la même source, a ajoutant que l'opération a permis de récupérer un (01) pistolet mitrailleur de type Kalachnikov, un fusil semi-automatique de type Simonov et une quantité de munitions.

**COMMUNICATION
M. Grine appelle à l'amélioration de la situation socioprofessionnelle des journalistes**



Le ministre de la Communication, Hamid Grine, a réitéré, mercredi à Alger, son appel pour l'amélioration de la situation socioprofessionnelle des journalistes.

Les éditeurs de presse doivent veiller à l'amélioration des conditions professionnelles et sociales des journalistes, a déclaré M. Grine en marge de l'ouverture du salon de la communication arts et métiers de la presse, tout en insistant sur le devoir des journalistes d'accomplir leur mission dans le respect des règles de la profession et de l'éthique.

Le ministre a exhorté également les journalistes à faire preuve de professionnalisme dans le traitement de l'information, tout en insistant sur le volet de la formation continue.

Il a précisé que l'objectif de ce salon, qui se tient sous le slogan Cap sur le professionnalisme, est de créer un espace de dialogue et d'échange d'expériences entre les différents acteurs et intervenants dans le domaine de la communication et des médias. Par ailleurs, M. Grine a indiqué que le projet de loi sur la publicité n'a jamais été examiné en Conseil du gouvernement.

Concernant la carte du journaliste professionnel, il a précisé que 2.600 cartes ont été délivrées à ce jour, ajoutant que le paysage médiatique compte environ 400 journaux et magazines, dont 150 quotidiens.

La ministre a annoncé, par la même occasion, la décision de l'Union générale des travailleurs algériens (Ugta) de dynamiser la Fédération nationale des journalistes.

Le salon de la communication arts et métiers de la presse a ouvert ses portes mercredi à Alger et se poursuivra durant six jours. Avec 83 exposants, un riche programme est prévu pour cet événement relatif aux métiers de la presse pluridisciplinaire. Il sera animé, entre autres, par des académiciens et des professionnels du métier de la presse sur des sujets thématiques liés au monde des médias suivi de débats ouvert au public.

APS

**SAADANI :
Le 10^e congrès
du parti FLN sera
rassembleur
et unificateur**



Le secrétaire général du parti du Front de libération nationale (FLN), Ammar Saâdani, a affirmé mercredi à Alger que le 10^e congrès du parti prévu à la fin du mois en cours sera rassembleur et unificateur entre les militants sans exclusion ni marginalisation.

Le 10^e congrès permettra au parti FLN de contribuer efficacement à la vie politique du pays dans le but de renforcer la sécurité et la stabilité et consolider l'économie nationale, a indiqué M. Saâdani lors d'une réunion avec les mouhafidines du parti FLN avant de les appeler à ouvrir l'adhésion aux compétences parmi les jeunes et les femmes en vue d'un rajeunissement de la formation sans renoncer aux anciens militants.

Il a insisté également sur l'importance d'associer la base militante aux préparatifs en cours en prévision du prochain congrès et inscrire ses opinions dans les documents qui seront adoptés par le congrès, souhaitant que le parti puisse dégager par la suite un discours nouveau et des compétences avérées.

Après avoir précisé que le congrès se tiendra à la date prévue soit les 28, 29 et 30 mai courant, il a réitéré son soutien au programme du Président de la République et ses décisions sans réserve aucune.

ENERGIE

Mise en service d'une ligne haute tension entre Ras El Oued et Bordj Bou Arréridj

Une ligne électrique haute tension de 60 kilovolts vient d'être mise en service entre Bordj Bou Arréridj et Ras El-Oued (sud-est de la wilaya) après un important retard dans sa réalisation, a-t-on appris mercredi auprès de la société de distribution-Est (SDE). Cette ligne permettra de renforcer l'alimentation électrique dans la commune de Ras El Oued et ses environs où des perturbations et des pannes sont récurrentes, a-t-on indiqué. Le retard dans les travaux était dû au refus des propriétaires terriens d'autoriser la pose de pylônes sur leurs parcelles, selon la même source qui a également fait savoir que cette ligne haute tension permettra aussi de supprimer les ruptures de courant. La ligne haute tension est accompagnée de la pose de l'extension du réseau national de fibre optique, en coordination avec Algérie Télécom, a indiqué la même source.



DÉCÈS DU MOUDJAHID ABDELMALEK KERKEB «L'Algérie perd un de ses vaillants enfants»

Écrit le Président Bouteflika dans son message de condoléances à la famille du défunt

Le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika a adressé un message de condoléances à la famille du défunt moudjahid, Abdelmalek Kerkeb décédé dimanche à l'âge de 77 dans lequel il a affirmé que l'Algérie perd en lui un de ses vaillants enfants qui ont répondu à l'appel contre l'occupant.



C'est avec une profonde affliction que j'ai appris la nouvelle du décès du moudjahid Abdelmalek Kerkeb, puisque Dieu Tout puissant l'accueillera en Son vaste paradis aux côtés de ceux qu'il a combatis pour Ses biensfaits et entourés de Sa grâce éternelle, a écrit le Président Bouteflika dans son message.

L'Algérie perd en le défunt un de ses vaillants enfants qui ont répondu à l'appel contre l'occupant et se sont sacrifiés pour la servir. Il était connu pour son sens élevé de responsabilité, ses hautes compétences, sa loyauté pour son peuple et son pays et

sa participation, aux côtés de ses frères moudjahidines, en faveur d'une vie digne pour le peuple algérien.

Ses compagnons et amis lui reconnaissent son parcours marqué par des hauts faits, son humilité et engagement dans les rangs de l'Armée de libération nationale jusqu'à l'indépendance du pays.

Dès lors, il contribua à l'édification de l'Etat algérien moderne au sein de l'Armée nationale populaire (ANP) érigée pour être l'héritier de l'ALN. Le défunt fut un de ceux qui ont mené la bataille pour la liberté et l'indépendance, lit-on dans le message.

En cette douloureuse épreuve, il ne me reste qu'à m'en remettre à la volonté de Dieu et partager avec vous les sentiments de tristesse en vous présentant mes sincères condoléances et expressions de compassion priant

Dieu Tout Puissant de vous assister en cette pénible circonstance, de gratifier le défunt de la meilleure récompense qui soit pour les hauts faits qu'il a réalisés, de lui accorder sa sainte miséricorde et l'accueillir en Son vaste paradis parmi les enfants vertueux de ce pays, a conclu le Chef de l'Etat.

LE DG DES DOUANES ALGÉRIENNES, MOHAMED ABDOU BOUDERBALA À PARTIR DE NAÂMA «Efforts intenses à travers des mécanismes efficaces pour lutter contre la contrefaçon»

Des efforts intenses sont déployés à travers la mise en place de mécanismes efficaces afin de lutter contre la contrefaçon sous toutes ses formes, a affirmé mardi à Naâma le directeur général des Douanes algériennes, Mohamed Abdou Bouderbala. Des efforts intenses sont déployés pour améliorer la mission de l'appareil douanier à travers la mise en place de mécanismes efficaces, à l'appui de technologies modernes au niveau des structures de douanes pour lutter contre la contrefaçon sous toutes ses formes et protéger l'économie nationale, a affirmé M. Bouderbala, lors de l'inspection de structures relevant de son secteur.

De nombreux acquis ont été concrétisés, ces dernières années, en termes de réalisation de structures et de leur dotation en équipements et techniques modernes, pour la modernisation du secteur et une efficacité de travail sur le terrain, à la hauteur des attentes de la



profession et des exigences économiques de l'heure, a-t-il ajouté.

Le DG des Douanes a procédé, dans le cadre de sa visite de travail, à l'inauguration du siège d'une inspection des services douaniers dans la commune de Naâma, réalisé pour un coût de 240 millions DA et regroupant plusieurs structures administratives et techniques (télécommunications), ainsi qu'une recette, deux structures d'hébergement tota-

lisant 21 chambres et des installations sportives et de loisirs. D'amples explications sur le projet de réalisation de six (6) postes d'observation frontaliers relevant des Douanes, à travers les communes de Sfissifa, El-Kasdir et Ain-Benkheil, ont été fournies à M. Bouderbala qui a insisté particulièrement sur leur livraison dans les délais impartis, donnant son approbation pour une enveloppe de 122 millions DA chacun, pour leur réalisation.

sation dans les délais les plus proches.

M. Bouderbala a, en outre, inauguré les nouvelles structures de la brigade mobile polyvalente des douanes de la daïra de Sfissifa (100 km au Sud-ouest de Naâma), réalisées sur une superficie de 5.500 m² pour un coût de 97 millions DA et disposant d'un pavillon administratif, d'une aile d'entreposage, d'un pavillon d'hébergement et d'une aire de sport. Le DG des Douanes a indiqué, au terme de sa visite de travail d'une journée dans cette wilaya, que les efforts se poursuivent pour faciliter la mission des douaniers et leur déploiement sur le terrain, notamment dans les zones frontalières Est et Ouest, parallèlement à un large programme de formation visant la qualification de la ressource humaine et l'amélioration de ses potentialités et de son travail.

APS

Le PDG de Sonatrach insiste sur le respect des normes de sécurité liées à l'activité de l'entreprise

Le PDG de Sonatrach, Said Sahnoun, a mis l'accent sur la nécessité de se conformer aux normes et procédures liées à l'hygiène, la sécurité, et l'environnement (HSE) et de les respecter pour se prémunir des risques inhérents à l'activité de l'entreprise.



Lors d'une visite d'inspection effectuée mardi dans la zone industrielle de Hassi Messaoud, M. Sahnoun a souligné l'impérieuse nécessité de se conformer aux normes et procédures HSE (hygiène, sécurité, environnement) en vigueur et de les respecter scrupuleusement (...) pour se prémunir (...) des risques inhérents à l'activité de l'entreprise, a indiqué un communiqué transmis mercredi par Sonatrach.

Le tragique accident qui a coûté la vie à deux agents de l'ENSP (Entreprise nationale de services aux puits)

devrait, selon M. Sahnoun, attirer l'attention sur l'exercice d'une vigilance de tous les instants et à veiller à l'amélioration des procédures HSE, a précisé le communiqué.

Le PDG de Sonatrach a, en outre, donné des orientations portant sur la prévention des accidents et l'amélioration des conditions de travail, notamment à travers l'audit des appareils et équipements présents sur les plateformes de forage avec l'appui de la Division production de l'activité amont, l'audit des procédures et le renforcement des moyens humains par le biais de la formation

et du recrutement. Il a, par ailleurs, rendu un hommage particulier aux deux cadres de l'ENSP décédés dans l'accident survenu le 6 mai à Hassi Messaoud. Une minute de silence a été observée en signe de soutien et de solidarité envers les travailleurs de l'ENSP et les familles endeuillées.

Nous ne pouvons que nous incliner humblement à leur mémoire et leur rendre un vibrant hommage à leur sens du sacrifice ainsi que compatir à la douleur des familles et proches des victimes, a déclaré M. Sahnoun cité dans le communiqué.

Le planning de réalisation du complexe sidérurgique de Bellara (Jijel) est à jour

Le planning de réalisation du complexe sidérurgique de Bellara (Jijel) est à jour, en conformité avec les délais contractuels, a affirmé, mercredi, le wali de Jijel, Ali Bedrici, dans une déclaration à la presse en marge d'une visite de plusieurs chantiers.

Le projet est en cours de réalisation et ne souffre d'aucun retard, a indiqué le wali, précisant que le planning élaboré par le groupe italien Danieli, chargé de la construction

de ce complexe industriel, est entièrement respecté. Rien n'est venu entraver le déroulement de ce projet dont la première pierre a été posée en mars dernier par le Premier ministre Abdelmalek Sellal, en présence de son homologue de l'Etat du Qatar, a-t-il encore souligné.

L'entreprise italienne procédera, dès le mois de juin, aux travaux de fondations pour entamer, en septembre prochain, la pose de la charpente métallique, a ajouté M. Bedrici.

HISTOIRE - SAID ABADOU :

«Le rôle dévolu à la génération de l'indépendance aussi important que la mission de la génération de la Révolution»

Le secrétaire général de l'Organisation nationale des moudjahidines (ONM), Said Abadou, a estimé mercredi à Djelfa que le rôle dévolu actuellement à la génération de l'indépendance est aussi important que la mission accomplie par la génération de la Révolution.

La génération de l'indépendance est tenue de réaliser les objectifs auxquels ont aspiré les chouhada, tout en étant fidèle à leur message et au manifeste du 1er novembre 1954, a soutenu M. Abadou dans son intervention lors d'un colloque national organisé par l'université Ziane Achour de Djelfa



est porté par l'université de Djelfa.

Il a présenté, à l'occasion, un document, qu'il a obtenu des mains du moudjahid Bouhara, écrit par un général français lequel relate la mort, au champ d'honneur, du moudjahid Ziane Achour, le 7 novembre 1956.

L'officier français avait consigné dans ce document, traduit du français vers l'arabe, a indiqué M. Abadou, que Ziane Achour, né à Sidi Khaled (Biskra), est mort en héros. C'était un commandant d'armée arabophone.

Il était rustre et dur, mais il n'en était pas moins digne et fière, refusant de plier l'échine devant les problèmes.

La meilleure preuve de ce caractère bien trempé est sa mort les armes à la main (contre l'occupant, ndlr).

Le colloque, organisé en coordination avec le secrétariat de wilaya de l'ONM et l'association de recherche historique et du patrimoine de la wilaya de Djelfa, a été ouvert par une communication de Mohamed Larbi Zebiri, qui a souligné l'intérêt de traiter académiquement le thème ciblé, avant de proposer au débat la possibilité de création d'une école de l'histoire nationale à Djelfa, pour la normalisation des concepts et notions y afférents, a-t-il ajouté.



HADJ Le dispositif de la Protection civile pour l'encadrement du Hadj 2015 au centre d'une rencontre à Alger

La mise au point du dispositif de la Protection civile pour l'encadrement des hadjis pour la saison 2015 a été au centre d'une rencontre ayant regroupé le directeur général de la Protection civile, le colonel Mustapha Lahbiri, et le directeur général de l'Office national du Hadj et de la Omra (ONHO), Youcef Azouza.

Les deux responsables ont évoqué la mise au point du dispositif de la Protection civile pour l'encadrement des hadjis et passé en revue les différents points relatifs aux préparatifs de cette saison en vue d'améliorer les prestations, a indiqué mercredi un communiqué de la Direction générale de la Protection civile.

La direction générale de la Protection civile participe à la mission du Hadj relevant de l'ONHO depuis 2008 avec des équipes comptant des centaines d'agents. 200 agents sont mobilisés pour assurer la réussite de cette saison, a précisé la même source.

Les citoyens concernés par le hadj 2015 appelés à se faire établir le passeport biométrique

Les citoyens concernés par le hadj 2015 et ne disposant pas du passeport biométrique, sont appelés à se rapprocher de la circonscription administrative (pour la wilaya d'Alger) ou de leur daïra de résidence pour se faire établir ce document de voyage dans les meilleurs délais, a indiqué mercredi le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales dans un communiqué.

Le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales invite les citoyennes et citoyens concernés par le hadj 2015 et ne disposant pas, à ce jour, de passeport biométrique électronique, à se rapprocher de la circonscription administrative (pour la wilaya d'Alger) ou de la daïra de leur lieu de résidence à l'effet de se faire établir ce document de voyage dans les meilleurs délais, souligne la même source.

Des instructions ont été données dans ce sens aux autorités concernées pour l'exécution de cette mesure en urgence, précise la même source.

Le ministère relève, par ailleurs, que le montant du pécule hadj est fixé à 312.000 DA sans compter le montant du billet de transport.

Le montant du pécule hadj devra être versé exclusivement auprès des agences de la Banque d'Algérie à compter du dimanche 17 mai 2015 jusqu'à la clôture de l'opération prévue pour la fin du mois d'août 2015, ajoute le communiqué.

APS

AFFAIRE KHALIFA

Poursuite des auditions des accusés pour le 7^e jour du procès

Le procès Khalifa a été marqué à son septième jour par l'audition de sept accusés par le tribunal de Blida qui ont nié ou confirmé les déclarations faites devant le juge d'instruction tandis que Abdelouahab Réda a contredit les propos de l'accusé principal Abdelmoumène Khelifa. L'accusé Abdelouahab Réda, garde du corps de Abdelmoumène Khelifa a affirmé avoir reçu des ordres verbaux pour transférer des fonds de la caisse principale de la banque au profit de Khalifa tandis que le reste des accusés ont nié les accusations retenues contre eux à l'instar de Dellal Abdelouahab, chargé de la sécurité et de la protection du groupe Khalifa qui est revenu sur ses déclarations devant la police judiciaire et le juge d'instruction au sujet du transfert d'argent de la banque Khalifa au profit de son responsable direct Chachoua Abdelhafidh, sans signer pour autant des documents attestant l'opération.

Le tribunal a également auditionné l'accusé, Yacine Ahmed, P-DG de l'entreprise nationale de distribution de médicaments en gros Difromed poursuivi pour association de malfaiteurs et vol en réunion et escroquerie. Des accusations qu'il a niées en bloc.

Le concerné a affirmé avoir déposé, à l'instar des chefs d'entreprises publiques, les fonds de l'entreprise à Khalifa-Bank eu égard des avantages accordés par cette institution financière par rapport aux banques publiques ajoutant que le montant des fonds déposé avait dépassé 320 millions DA.

Il a indiqué n'avoir bénéficié d'aucun avantage ni présent en contre partie du transfert des fonds de l'entreprise vers Khalifa-Bank ajoutant qu'il n'avait aucun lien personnel avec Abdelmoumène Khelifa. Yacine Ahmed a également nié que les fonds ou les biens immobiliers qu'il possède proviennent des bénéfices réalisés des cours qu'il donnaient aux cadres du groupe.

Le fait de ne pas avoir demandé le budget de la banque avant le dépôt des fonds était un manque d'attention de la part de la commission financière de son entreprise qui a examiné le dossier avant son approbation, a-t-il ajouté.

L'accusé Zerrouki Fayçal est lui aussi passé à la barre pour association de malfaiteurs, vol qualifié et escroquerie. Il a été auditionné par le juge au sujet de 13 comptes bancaires domiciliés à l'agence de Khalifa-Bank de Blida dont il était le directeur, transformés de comptes débiteurs en comptes créanciers.

Il a nié les accusations retenues contre lui et le fait qu'un de ces comptes aurait appartenu à son frère et un autre au frère de l'ex-directeur de l'agence, Belaid Kechad.

Il a en outre indiqué avoir bénéficié d'un prêt de 50 millions de centimes de l'agence qu'il a remboursé en 2003, niant être eu courant des versements effectués dans son compte.

Le tribunal a également auditionné l'ancien entraîneur de l'équipe nationale de football Meziane Ighil qui a évoqué son parcours sportif avant d'être désigné à la tête de l'équipe d'Hussein Dey.

Il a aussi rappelé la période où il a rejoint le groupe Khalifa en 2000 après avoir fait connaissance de Abdelmoumène Khelifa qui n'a pas hésité à sponsoriser l'équipe d'Hussein Dey qu'il dirigeait.

Interrogé par le juge sur ses démarches visant à amener les directeurs des Opgi à déposer leurs fonds à la banque Khalifa, Ighil a répondu qu'il n'a été utilisé par personne.

Meziane Ighil paraissait très ému en évoquant sa vie privée notamment le fait qu'il ait appris le décès de sa mère alors qu'il était en prison, affirmant avoir remboursé toutes ses dettes envers l'agence de Blida.

Au total, 71 accusés (après le décès de 5 autres) sont actuellement jugés dans ce même procès. 21 d'entre eux sont en détention.

Outre la partie civile et les victimes, plus de 300 témoins seront entendus dans cette affaire.

Le chargé de la sécurité et de la protection du groupe Khalifa affirme avoir transféré seul l'argent de la banque

L'accusé Dellal Abdelouahab chargé de la sécurité et de la protection du groupe Khalifa a affirmé, mardi à la cour de Blida, avoir transféré seul l'argent de la banque Khalifa sans signer de documents attestant l'opération et ce à la demande de son responsable direct Chachoua Abdelhafidh.



L'accusé qui travaillait comme enquêteur principal à la sécurité nationale avant de rejoindre le groupe Khalifa et qui est poursuivi pour association de malfaiteurs et vol en réunion, a déclaré que sur ordre de Chachoua Abdelhafidh, il se rendait chez Akli Youcef pour rapporter des sommes d'argent et des enveloppes scellées sans remplir aucune formalité.

Il a ajouté qu'en se rapprochant de Akli Youcef, ce dernier semblait être au courant de sa venue puisqu'il lui avait remis l'argent sans problèmes.

Il a précisé avoir effectué deux fois de suite cette opération contrairement à ce qu'il avait affirmé devant le juge d'instruction. Le confrontant avec sa première déposition, le juge Antar Menour lui a rappelé qu'il avait dit avoir exécuté cinq à six opérations similaires.

L'accusé a évoqué sa tâche au sein du groupe qui consistait à transférer des fonds et à accompagner les délégations étrangères en visite en Algérie dans le cadre des conventions avec le groupe Khalifa, niant avoir transféré d'autres fonds à partir des autres agences de la banque Khalifa à l'instar des agences d'El Harrach et d'Hussein dey.

Il a en outre affirmé avoir bénéficié d'un crédit bancaire de 200 millions de centimes qu'il a remboursé par des prélèvements sur son salaire, pour l'achat d'un appartement.

Confronté à l'accusé Chachoua Abdelhafidh sur ordre du juge Antar Menour, l'accusé a avoué qu'il demandait à transférer les fonds sur ordre de Karim Smaïl.

Le procureur a interrogé l'accusé sur les raisons qui l'ont poussé à accepter une telle tâche qu'il savait contraire à la loi ayant déjà travaillé dans le corps de la sécurité et à assurer la protection de véhicules transportant d'importantes sommes d'argent sans avoir obtenu une arme à feu pouvant être utilisée en cas de besoin, ce qui signifie que son travail n'était pas légal.

L'accusé a répondu qu'à son retour de France, il était sans emploi et que lorsqu'un poste lui avait été proposé au sein du groupe, il a accepté sans hésitation.

Pour rappel, l'accusé avait été acquitté lors du procès de 2007 de tous les chefs d'accusation retenus contre lui.

Au total, 71 accusés (après le décès de 5 autres) sont actuellement jugés dans ce même procès. 21 d'entre eux sont en détention. Outre la partie civile et les victimes, plus de 300 témoins seront entendus dans cette affaire.

L'ancien directeur général-adjoint de la comptabilité et du budget nie avoir tenté de dissimuler les trous financiers

L'accusé Toudjane Mouloud, ancien directeur général adjoint chargé de la comptabilité et du budget à Khalifa Bank a nié avoir un quelconque lien avec les faux en écriture, au nombre de 11, pour couvrir les trous financiers découverts par les commissions d'inspection de la caisse principale de la banque.

Poursuivi pour association de malfaiteurs, vol en réunion et escroquerie, Toudjane Mouloud a affirmé avoir occupé le poste de directeur général adjoint chargé de la comptabilité et du budget au niveau de cette banque, soit le même poste occupé par un autre accusé décédé, Nekkache Hammou, rappelant qu'il n'avait rien à voir avec les documents falsifiés pour couvrir les trous financiers de la caisse.

Il a déclaré qu'il se trouvait dans le bureau de son collègue Hammou lorsque le dénommé Akli Youssef était venu lui remettre les documents.

Je lui ai recommandé de ne pas les signer en raison de l'absence de docu-

ments de comptabilité, a-t-il encore raconté.

Toudjane Mouloud était employé de la Banque d'Algérie pendant plus de 20 ans avant de donner sa démission et rejoindre Khalifa Bank qu'il a qualifié d'aventure dans la première banque privée en Algérie.

Devant le tribunal, il a avoué que la direction de comptabilité avait des documents bancaires en suspens de la direction informatique concernant les agences qui ont été destinataires de plusieurs correspondances pour régulariser la situation. Mais cela n'a pas été fait, a-t-il ajouté.

Il a nié être au courant qu'Akli Youssef avait remis l'argent en espèces à partir de la caisse, précisant qu'il avait donné sa démission en 2002 en raison de dépassements relevés. Une démission à laquelle il renoncera après que le dénommé Karim Ismail l'eût convaincu de rester et que les erreurs allaient être ratrappées.

Il a déclaré également que les obser-

vations des commissions d'inspection de Khalifa Bank ont été ignorées, ajoutant qu'il ne connaissait pas personnellement Abdelmoumene et n'avait aucun lien avec le bureau du commerce extérieur où les fonds d'argent qui servaient à financer les différentes équipes sportives sponsorisées par le groupe Khalifa.

D'autre part, Toudjane Mouloud a reconnu avoir bénéficié d'un prêt de de 110 millions de centimes qu'il avait entièrement consacré à la réfection de sa maison.

Le prêt a été remboursé dans sa totalité, a-t-il renchéri.

Revenant à la charge, le procureur général a interrogé l'accusé sur les motifs qui l'ont poussé à partager un poste sensible avec une autre personne sans en apprécier la responsabilité. L'accusé compte parmi les personnes acquittées lors du procès de sa maison.

APS

AFFAIRE KHALIFA

Khalifa Bank

Plus de 80 000 clients indemnisés ou remboursés

Plus de 80.000 anciens clients de Khalifa Bank en liquidation ont été soit indemnisés soit remboursés, a indiqué mercredi à Blida le liquidateur judiciaire de cette institution financière privée, Mouncef Badsi.

Plus de 76.000 des clients de Khalifa Bank concernés par l'indemnisation plafonnée par la loi à 600.000 de DA, ont été payés par la liquidation à ce jour, et près de 6.000 autres concernés par l'apurement réservé aux grands déposants, ont été remboursés, a souligné M. Badsi dans une déclaration à l'APS, en marge du procès de Khalifa Bank.

Quelque 106.349 clients Khalifa Bank, objet du procès en cours au tribunal criminel près la cours de Blida, sont concernés par cette l'indemnisation dont le montant global s'élève à 7,6 milliards de DA, selon les chiffres avancés par ce responsable.

Sur les 106.349 clients, 76.166 ont perçu un total d'indemnisation de 7,2 milliards DA, alors que les 30.000 restants sont des petits déposants, qui n'ont pas encore été payés jusqu'ici.

Le liquidateur a expliqué qu'en réalité seulement quelque 5.000 des 30.000 clients seront indemnisés pour un montant global de 430.000 DA, le reste disposant, alors, d'avoirs insignifiants, relevant qu'il était à l'aise quant à ce dossier.

S'agissant des titulaires de comptes importants concernés par l'apurement fixé à 10% de la valeur des sommes déposées, M. Badsi a précisé que sur les 11.494 créanciers, dont le montant global à rembourser s'élève à 120,66 milliards de DA, près de 5.000 ont été réglés.

Nous avons versé à près de 5 000 grands déposants un total de 2,3 milliards de DA, et il nous reste 4 000 personnes à qui on doit 76 milliards de DA mais nous ne pouvons malheureusement leur rembourser que 6 milliards de DA dont nous disposons



pour l'instant, a précisé M. Badsi présent au procès de l'affaire Khalifa Bank depuis son ouverture le 4 mai dernier.

Il a expliqué, à ce propos, que l'opération apurement menée par son équipe a donné lieu à l'élimination de 2.623 demandes, pour des raisons de forme et de non-conformité aux conditions d'indemnisation.

En fait, certains déposants usurpateurs ont profité des circonstances de la banqueroute, pour réclamer des avoirs qui ne sont pas les leurs, comptant sur un éventuel non contrôle, a-t-il dit.

M. Badsi a indiqué que la liquidation a récupéré dernièrement une somme de 7 milliards de DA qui sera versée aux clients créanciers de la banque dans le cadre de l'apurement.

A ce titre, il a précisé que la liquidation pourrait revoir à la hausse le taux de remboursement dans le cadre de l'apurement des dossiers des grands déposants de 10 à

12% si elle parvenait à récupérer les créances de Khalifa Bank détenus auprès des débiteurs qui se chiffrent à environ 34 milliards de DA.

Le liquidateur a affirmé qu'il n'était pas en mesure de rembourser la totalité des avoirs des clients faute d'argent, en affirmant que la somme de 97 milliards de DA que l'ancien P-DG de Khalifa Bank prétendait lors du procès, avoir laissé dans sa caisse principale, n'existaient que sur les documents.

Les caisses étaient vides, et l'accusé peut raconter ce qu'il veut pour sauver sa tête, a-t-il dit.

M. Badsi a, par ailleurs, fait savoir que sur la décision de la commission bancaire, la liquidation a déposé auprès du tribunal 60 tomes reliés, constitutifs tous les documents fondamentaux de la banque (dépôts, décomptes) qui deviennent publics, donc, accessibles à toute personne désirant les consulter.

Il a relevé que la liquidation remettait périodiquement un rapport sur son travail à la commission bancaire, et qu'elle n'avait pas de ce fait de compte à rendre directement à la justice.

M. Badsi a également indiqué que l'opération liquidation de Khalifa Bank sera clôturée dans deux à trois années. Interrogé sur la récupération des biens du groupe Khalifa à l'étranger, M. Badsi a répondu que la liquidation n'a rien récupéré, précisant que la villa de Cannes (France) propriété de la compagnie aérienne du groupe, Khalifa Airways, avait été bradée par la liquidatrice désignée par la justice française. M. Badsi a qualifié, à ce titre, que le procès d'Abdelmoumène Khalifa en France d'injustice flagrante.

L'affaire Khalifa Bank a éclaté après la découverte par la Banque d'Algérie d'un trou de 3,2 milliards de dinars. Le liquidateur judiciaire a été désigné à la tête de cette banque en mars 2003.

Un steward de Khalifa Airways reconnaît avoir bénéficié d'un prêt sans présenter de dossier

L'accusé Larbi Salim, steward à l'ex-Khalifa Airways, a reconnu mardi devant la cour de Blida avoir bénéficié d'un prêt de l'agence de Khalifa Bank d'El Harrach sans présenter un dossier administratif.

Il a également affirmé avoir rencontré Abdelmoumène Khalifa à bord d'un vol Algérie-France et qu'il a saisi l'occasion pour lui remettre une demande de prêt de la banque Khalifa.

L'accusé a ajouté que Abdelmoumène Khalifa a donné son accord pour l'octroi du crédit après qu'il l'ait informé qu'il détenait un compte à l'agence d'El Harrach, précisant que Abdelmoumène Khalifa lui avait demandé de se présenter à l'agence pour retirer un prêt de 150 millions de centimes.

Par la suite, l'accusé s'est présenté au directeur de l'Agence d'El-Harrach, Aziz Djamel, lui faisant part de sa rencontre avec Abdelmou-



mène Khalifa. Aziz Djamel contacte alors le premier responsable de la banque qui a validé le crédit. Le tout s'est réalisé en une seule journée sans qu'un dossier n'ait été présenté.

L'accusé a indiqué avoir placé le crédit dans des travaux de réfection de la maison familiale ajoutant qui l'a entièrement remboursé. Il n'a pas présenté le dossier requis pour bénéficier du crédit car le directeur de l'agence d'El-Harrach lui avait suggéré de laisser cela

pour plus tard, a-t-il précisé. Larbi Salim avait été condamné par le tribunal criminel de Blida en 2007 à deux ans de prison avec sursis.

Au total, 71 accusés (après le décès de 5 autres) sont actuellement jugés dans ce même procès. 21 accusés sont en détention alors que les autres comparaisent libres.

Outre la partie civile et les victimes, plus de 300 témoins seront entendus dans cette affaire.

Le tribunal criminel de Blida auditionne l'ancien directeur de Khalifa Rent a Car

Le tribunal criminel près la Cour de Blida poursuit mercredi l'audition des accusés dans l'affaire Khalifa Bank en appelant à la barre l'ancien directeur de Khalifa Rent a Car, Amghar Mohand Arezki.

L'accusé est poursuivi pour formation de groupe de malfaiteurs, escroquerie et abus de confiance.

Le prévenu est notamment accusé d'avoir bénéficié d'un crédit de la compagnie Khalifa Rent a Car, située au moment des faits à Chéraga, en vue de l'achat de deux appartements, le premier est situé dans la commune de Sidi M'hamed à proximité de la Rue Khalifa Boukhalfa et le second à Bir Mourad Raïs.

Le premier crédit s'élève à 450 millions de DA que l'accusé devait rembourser par tranches sur 96 mois à travers un prélèvement sur salaire, tandis que le deuxième crédit estimé à 15 millions de DA, a été prélevé du compte de Khalifa Rent a Car après approbation orale de Abdelmoumène Khalifa, selon les déclarations de l'accusé.

Amghar Mohand Arezki a déclaré à ce propos avoir remboursé 11 millions de DA de la valeur du premier crédit et qu'il était prêt à rembourser le reste du montant.

Le procès de l'affaire Khalifa Bank s'est ouvert la semaine dernière huit années après le premier procès en 2007 au niveau du même tribunal.

La programmation du procès après cassation de l'affaire de la caisse principale de Khalifa Bank intervient après le report du premier procès qui devait avoir lieu le 2 avril 2013.

Le tribunal avait décidé la jonction du procès de l'affaire Khalifa Bank avec celle de Abdelmoumène Khalifa. En effet, le juge Antar Menour avait décidé la jonction des deux affaires en référence à l'article 277 du code de procédures pénales dans la mesure où il s'agit du même dossier qui comporte le même thème, les mêmes accusés, les mêmes parties civiles et les mêmes victimes.

USA / ACCORDS DE LIBRE-ÉCHANGE: Les sénateurs démocrates bloquent une loi

Les démocrates du Sénat américain, emmenés par leur aile protectionniste, ont infligé mardi un camouflet à Barack Obama en faisant obstruction à une loi réclamée par le président pour négocier plus facilement des accords de libre-échange.

Les sénateurs ont rejeté par 52 voix contre 45 l'ouverture des débats sur une proposition de loi dite de procédure accélérée, visant à empêcher le Congrès d'amender le texte de tout futur accord de libre-échange négocié par le président démocrate.

Il aurait fallu 60 voix, lors de ce vote de procédure, pour empêcher l'obstruction.

Tous sauf un démocrate ont voté contre, alors que le groupe républicain et la Maison Blanche soutenaient le texte, un exceptionnel retournement d'alliances politiques. Le vote de mardi ne tue pas définitivement la mesure, qui pourra être rappelée à l'ordre du jour plus tard par les républicains, mais vraisemblablement pas avant juin. Mais il révèle l'ampleur de l'hostilité, dans les rangs du propre parti du président, contre la libéralisation des échanges que Barack Obama entend signer d'ici la fin de son mandat avec 11 pays de la région Asie-Pacifique dans le cadre du partenariat transpacifique (TPP). «Ce que nous venons de voir est assez choquant», a réagi le chef de la majorité républicaine du Sénat, Mitch McConnell.

ZONE EURO Baisse de 0,3% de la production industrielle en mars

La production industrielle a reculé de 0,3% en mars dans la zone euro, après un bond de 1,0% le mois précédent, selon les données publiées mercredi par l'office européen de statistiques Eurostat. Cette baisse par rapport à février s'explique par celle de la production d'énergie (-1,7%) et aussi par une baisse de 0,9% tant pour les biens d'investissement que pour les biens de consommation durables.

La production de biens intermédiaires a diminué de 0,3%, mais la production de biens de consommation non durables a augmenté de 2,3%.

Par pays, la baisse la plus importante a été enregistrée aux Pays-Bas (-3,6%), devant la Lituanie (-3,4%), tandis que les hausses les plus importantes ont été enregistrées en Lettonie (+10,9%) et en Irlande (+3,0%). Parmi les principales économies de la zone euro, la situation est contrastée: l'Allemagne accuse une baisse de 0,7% et la France de 0,2%, tandis que la production industrielle a progressé de 0,4% en Italie et de 1,0% en Espagne.

Sur un an, la production industrielle a augmenté de 1,8% dans la zone euro. Dans l'ensemble de l'UE, elle est restée stable sur un mois et a progressé de 2,0% sur un an.

APS

ONS Amélioration de l'activité industrielle au dernier trimestre 2014

L'activité industrielle des secteurs public et privé s'est améliorée durant le quatrième trimestre 2014, mais cette amélioration a été plus importante pour le secteur public, après une baisse pendant le trimestre précédent, indiquent les dernières données de l'Office national des statistiques (ONS).



Plus de 66% des entreprises publiques et 45% de celles du privé ont utilisé leurs capacités de production à plus de 75%, montrent les résultats d'une enquête de l'Office réalisée auprès des chefs d'entreprises qui affichent leur "optimisme" pour l'année 2015.

Ces industriels prévoient une hausse de leur activité, de la demande sur le produit fabriqué et des effectifs ainsi qu'une bonne perspective de leur trésorerie.

Le niveau d'approvisionnement en matières premières a été inférieur à la demande exprimée pour 30% des enquêtés du secteur public et pour près de 10% de ceux du privé, engendrant des ruptures de stocks selon 12% des premiers et 15% des seconds et causant des arrêt de travail allant jusqu'à 30 jours.

Avec la stabilité des prix de vente, la demande en produits fabriqués a augmenté selon les représentants des deux secteurs. En effet, plus de 27% des chefs d'entreprises publiques et près de 20% de ceux du privé n'ont pas satisfait toutes les commandes requises. Par ailleurs, plus de 36% des industriels publics et près de 5% du ceux du privé ont rencontré des problèmes de transport des produits, selon cette enquête qui a touché 740 entreprises dont 340 publiques et 400 privées.

La consommation d'énergie a connu une hausse au 4ème trimestre

2014 et l'approvisionnement en eau a été suffisant, selon la majorité des enquêtés des deux secteurs.

Au dernier trimestre de 2014, les effectifs ont baissé, selon les représentants du secteur public, qui explique cette situation par le départ à la retraite du personnel qui n'a pas été renouvelé.

Pour le secteur privé, les effectifs ont par contre connu une augmentation suite à l'amélioration des conditions de production et de la hausse du volume des commandes.

Plus de 55% des chefs d'entreprises publiques et près de 30% de ceux du privé ont jugé que le niveau de qualification des travailleurs "insuffisant".

Par ailleurs, 70% des premiers et près de la moitié des seconds ont affirmé avoir trouvé des difficultés à recruter du personnel, notamment d'encadrement et de maîtrise.

Selon l'enquête, près des deux tiers des chefs d'entreprise enquêtés des deux secteurs ont déclaré ne pas pouvoir produire davantage en embauchant du personnel supplémentaire.

Le taux d'absentéisme a été inférieur comparativement au trimestre précédent selon 11% des enquêtés du secteur public et près de 56% de ceux du privé.

A cause de conflits sociaux, près de trois (3) % du potentiel de production du secteur privé ont connu des arrêts de travail allant jusqu'à 12 jours.

En raison de la vétusté et de la surutilisation des équipements, plus de 70% des entreprises publiques concernées par l'enquête et près de 40% de celles du privé ont enregistré des pannes, engendrant des arrêts de travail allant jusqu'à 13 jours pour la majorité des concernés.

Selon les résultats de l'enquête, la majorité des entreprises publiques et près de la moitié des celles du privé ont remis en marche leurs équipements après la panne et plus de 50% ont procédé des extensions ou à des renouvellements partiels.

Presque la totalité des chefs d'entreprises touchés par l'enquête ont déclaré pouvoir produire davantage en renouvelant l'équipement et sans embauche supplémentaire.

Quant à l'état de la trésorerie des entreprises durant le 4ème trimestre 2014, il a été jugé "bon" par 24% des gestionnaires du secteur public, alors que 8% d'entre eux et près de 20% du privé ont déclaré qu'il est "mauvais". Toutefois, les charges "trop élevées" et le remboursement des emprunts continuaient d'influer sur la trésorerie des entreprises.

Plus de 30% des entreprises publiques et près de 60% de celles du privé ont recours à des crédits bancaires et la majorité n'a pas trouvé de difficultés à les avoir, selon les résultats de cette enquête.

USINE RENAULT ALGERIE À ORAN : Recrutement en juin prochain d'une centaine de travailleurs

Une deuxième vague d'ouvriers (une centaine de postes de travail supplémentaires) sera recrutée à partir de juin prochain à l'usine d'automobile "Renault Algérie production" (RAP), basé à Oued Tlelat (Oran), a-t-on annoncé mercredi dans un communiqué.

Six (06) mois après son inauguration, la RAP portera son effectif à près de 380 postes d'emploi directs pour pouvoir atteindre une capacité de production de 25.000 véhicules par an, selon la même source.

Les postes nouvellement créés répondent aux exigences de l'entreprise dans



les différentes étapes de production des véhicules, a-t-on ajouté, indiquant que les nouvelles recrues bénéficient essentiellement d'une formation sur le tas.

D'autre part, la chargée de presse de la RAP a indiqué, dans une déclaration à l'APS, que l'usine prévoyait

"très prochainement" une hausse du taux d'intégration nationale dans les deux types de Symbol, fabriqué localement.

Il s'agira de l'intégration, d'ici à fin 2015, des chaises dans la voiture "Symbol made in Algérie", lesquelles seront fabriquées localement, grâce à un investissement national dans le cadre du partenariat algéro-turc, a-t-elle précisé.

Le taux d'intégration dépasse déjà 17 % avec l'introduction, dans la production des voitures algériennes de marque Renault, de pièces en matière plastique fabriquées par un privé à Oran.

Le pétrole progresse porté par un dollar faible et des stocks américains prévus en baisse

Les prix du pétrole progressaient mercredi en cours d'échanges européens, toujours aidés par un affaiblissement du dollar en attendant les données officielles sur les réserves américaines de pétrole qui pourraient montrer une nouvelle baisse des stocks de brut.

Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en juin valait 67,22 dollars sur l'International Exchange (ICE) de Londres, en hausse de 36 cents par rapport à la clôture de mardi.

Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de "light sweet crude" (WTI) pour la même échéance prenait 53 cents, à 61,28 dollars.

En effet, le dollar restait affaibli, notamment face à l'euro, un mouvement qui rend plus attrayants, car moins onéreux, les achats de brut libellés dans la monnaie américaine, pour les investisseurs munis d'autres devises.

En outre, les investisseurs saluaient l'annonce d'une baisse de 2 millions de barils des stocks de brut aux Etats-Unis lors de la semaine achevée le 8 mai, selon des chiffres publiés mardi par l'API.

Ces données alimentaient les espoirs des investisseurs



de voir les chiffres officiels établis par le département américain de l'énergie (DoE) montrer mercredi une baisse la semaine dernière des stocks aux Etats-Unis pour la deuxième semaine consécutive.

Les réserves d'essence devraient avoir progressé de 250.000 barils, tandis que celle de produits distillés (dont le gazole et le fioul de chauffage) s'est étoffée de 750.000 barils.

Cependant, en dépit du ré-

cent rebond des cours du pétrole, le secteur reste marqué par une offre surabondante, a estimé mercredi l'Agence internationale de l'énergie (AIE), avertissant que "les fondamentaux à court terme du marché semblent toujours relativement peu solides".

La production des membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) continue à progresser, à 31,2 millions de barils par jour (mbj) en avril, au-delà du quota théorique de l'organisation de 30 mbj, tandis que du côté des pays non-Opep, l'affaiblissement du pétrole de schiste aux Etats-Unis est compensé par d'autres sources, a estimé l'organisation dans son rapport mensuel de mai sur le pétrole.

L'Opep avait de son côté légèrement révisé mardi à la hausse sa prévision de demande de brut en 2015 tout en soulignant que le marché mondial faisait toujours l'objet d'une "surabondance" d'offre.

AIE: Les fondamentaux ne plaident pas pour une hausse des prix du pétrole

Les fondamentaux à court terme du marché pétrolier semblent "relativement peu solides", en dépit du récent rebond des cours du pétrole, le secteur reste marqué par une offre surabondante, a estimé mercredi l'Agence internationale de l'énergie. La production des membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) continue à progresser, à 31,2 millions de barils par jour en avril, au-delà du quota théorique de 30 mb/j, tandis que du côté des pays non-Opep, l'affaiblissement du pétrole de schiste aux Etats-Unis est compensé par d'autres sources, estime l'organisation dans son rapport mensuel de mai sur le pétrole.

Après avoir réduit deux mois de suite son estimation de la croissance de la production hors Opep en 2015, l'AIE l'a relevée mercredi. Elle prévoit désormais que cette production augmentera de 830.000 barils par jour cette année, pour atteindre 57,8 mb/j. Dans le même temps, elle a conservé sa prévision du niveau de la demande mondiale de pétrole: la consommation du pétrole dans le monde devrait croître de 1,1 mb/j en 2015, à environ 93,6 mb/j. L'amélioration des perspectives économiques et l'hiver plus froid en Europe étant contrebalancées par "des prévisions réduites pour l'ex-Union soviétique, le Moyen-Orient et l'Amérique latine". Après avoir chuté de 60% entre juillet 2014 et début 2015, les cours du pétrole brut ont enregistré un important rebond au cours des dernières semaines, repassant la barre des 60 dollars, encouragés par la réduction du nombre de forages et un coup d'arrêt à la hausse des stocks aux Etats-Unis. L'AIE a été fondée en 1974 à l'initiative de l'OCDE, afin d'assurer la sécurité des approvisionnements en énergie de ses membres.

Le pétrole rebondit pour finir à 60,75 dollars le baril à New York

Les cours du pétrole ont rebondi mardi à New York pour terminer la séance en nette hausse, portés par un reflux du dollar à la veille de nouveaux chiffres sur l'état des stocks américains.

Le prix du baril de «light sweet crude» (WTI) pour livraison en juin a gagné 1,50 dollar à 60,75 dollars sur le New York Mercantile Exchange (Nymex).

«Le dollar est en baisse et c'est un facteur essentiel de soutien» des cours, a souligné Jason Schenker, chez Prestige Economics.

D'autres matières premières dont les échanges sont libellés en devise américaine voyaient également leurs cours orientés à la hausse, car les acheteurs munis d'autres devises disposent d'un pouvoir d'achat augmenté. John Kilduff, chez Again Capital, a pour sa part estimé que «les investisseurs jouent la sécurité en achetant des actifs tangibles» face à la baisse des marchés obligataires et boursiers, et se réfugient dans les matières premières et l'or.

Le rendement des bons du Trésor américain à 30 ans est installé depuis lundi au dessus de 3%, pour la première fois depuis décembre.

Matt Smith, chez Schneider Electric, mentionnait aussi parmi les facteurs de hausse un rapport publié lundi soir par le ministère de l'Energie (DoE), annonçant pour juin un repli de 86.000 barils par jour au total de la production de pétrole dans sept grands bassins schisteux des Etats-Unis.

Cette prévision semble cependant mal s'accorder avec le ralentissement du rythme de fermeture des puits de forage révélé vendredi par la société de services pétroliers Baker Hughes. Certaines régions, comme le riche bassin de schiste de Bakken (nord des Etats-Unis), ont même vu le nombre de puits en activité augmenter pour la première fois de l'an-

née la semaine dernière.

Si le mouvement se confirmait, cela pourrait relancer les craintes que les cours du pétrole, en hausse de quelque 40% depuis la mi-mars, ont de nouveau atteint un niveau auquel il redevenir rentable de produire du pétrole de schiste.

En tout état de cause les investisseurs cherchaient déjà à se positionner par rapport aux chiffres hebdomadaires sur les stocks américains. L'association professionnelle API devait en fournir une première estimation mardi soir après la clôture, avant les chiffres officiels attendus mercredi à 14h30 GMT.

Selon les analystes interrogés par l'agence Bloomberg, le département américain de l'Energie (DoE) pourrait faire état d'une baisse de 500.000 barils des stocks américains de brut lors de la semaine achevée le 8 mai, ce qui serait un deuxième recul en deux semaines.

L'euro se stabilise face au dollar dans un marché prudent

L'euro était stable face au dollar mercredi, peinant à trouver une direction, tiraille

boursier ses dettes.

La monnaie unique européenne valait 1,1212 dollar, contre 1,1213 dollar mardi soir. L'euro repartait à la baisse face à la monnaie nipponne, à 134,31 yens contre 134,44 yens mardi. Le dollar baissait un peu face à la devise japonaise, à 119,79 yens contre 119,90 yens la veille au soir.

L'euro profitait mercredi de données encourageantes en zone euro, avec notamment une croissance meilleure qu'attendu en France et en Italie, malgré l'annonce d'une croissance légèrement moindre que prévu en Alle-

magne.

Il est encourageant de voir que les trainards de la croissance en zone euro (comme la France) commencent à réagir et bénéficier des mesures de stimulus économiques mises en place par la Banque centrale européenne (BCE) a indiqué un analyste.

La monnaie unique continuait également "de tirer parti à court terme de la hausse des taux de rendement obligataires en zone euro", notait le même analyste.

La hausse des taux de rendement des obligations d'un

pays tend à rendre la devise associée plus attrayante pour les investisseurs spéculatifs car plus rémunératrice.

L'euro tirait aussi profit du remboursement par la Grèce d'un prêt de 750 million d'euros auprès du Fonds monétaire international (FMI), annoncé lundi par Athènes.

De son côté, le dollar restait sous pression alors que les données économiques américaines continuaient dans l'ensemble d'être décevantes et à peser sur le dollar.

Dans ce contexte, les cambistes décortiqueront mercredi les chiffres des ventes

au détail et les prix à l'importation en avril aux Etats-Unis.

La livre britannique progressait face à la monnaie unique européenne, à 71,29 pence pour un euro, comme face au billet vert, à 1,5735 dollar, grimpant même le matin à 1,5747 dollar, un nouveau sommet en cinq mois.

La devise suisse progressait face à l'euro, à 1,0406 franc pour un euro, comme face au billet vert, à 0,9280 franc pour un dollar. L'once d'or valait 1.193,79 dollars, contre 1.191,50 dollars mardi soir.

APS



entre les espoirs sur l'économie européenne et les inquiétudes sur la capacité de la Grèce de continuer à rem-

AIN TEMOUCHENT 28.800 familles démunies bénéficieront des actions de solidarité

Quelque 28.833 familles démunies de la wilaya d'Ain Temouchent bénéficieront, durant le mois de ramadan, des actions de solidarité, a-t-on appris, mercredi, du directeur de l'action sociale (DAS). Ces familles ont été retenues à partir des listes des bénéficiaires du filet social, de l'indemnité forfaitaire de solidarité et des handicapés, a indiqué Mohamed Tayeb Djemai.

Une enveloppe de 145 millions DA sera consacrée pour le financement de ces actions de solidarité. Cette somme est constituée de contributions de la wilaya, du ministère de la solidarité, du Fonds de la Zakate et des communes, a ajouté la même source, n'excluant pas la contribution des bienfaiteurs à cette action.

Dans ce cadre, des couffins du ramadan contenant 13 produits alimentaires seront distribués, une semaine avant le début du mois de carême, au niveau de plusieurs sites de la wilaya.

Par ailleurs, six restaurants Rahma seront ouverts à travers la wilaya pour servir des repas chauds, au moment de la rupture du jeûn, aux personnes démunies et aux voyageurs de passage dans la région. L'action de solidarité consistera également en la distribution de tenues vestimentaires aux enfants de familles démunies ainsi que l'organisation d'opérations de circonscription à leur profit.

Relogement de 67 familles dans la commune de Tamazoura

Pas moins de 67 familles de la commune de Tamazoura (54 km d'Ain Temouchent) ont bénéficié, mercredi, de logements sociaux locatifs (LSL) réalisés dans le cadre du programme quinquennal consacré à la résorption de l'habitat précaire (RHP). L'opération de relogement s'est déroulée dans de bonnes conditions, selon le président d'APC qui a annoncé l'attribution prochaine de 76 autres logements LSL. Faisant partie du programme inscrit à l'intitulé de cette collectivité locale, les nouvelles habitations de type F3 répondent à l'ensemble des normes urbanistiques, a-t-il souligné.

Pour faciliter l'opération de déménagement, les autorités de la daïra et de la commune ont mobilisé d'importants moyens humains et matériels, a-t-on ajouté. Dès le déménagement des habitants, les services de la commune ont procédé à la démolition des anciennes bâties afin d'éviter leur occupation par d'autres familles. Les terrains d'assiettes récupérés serviront à l'implantation de projets de logements et d'équipements publics, a-t-on assuré.

APS

TRAMWAY D'ORAN: La direction de Setram appelle les agents en arrêt de travail à regagner leurs postes

La direction de la Société du tramway

Setram d'Oran a appelé les agents en arrêt de travail à regagner leurs postes de travail, lors d'une assemblée générale, tenue mardi après-midi en son siège à Oran, avec le secrétariat général de la section syndicale.



La direction a appelé les agents en arrêt de travail à regagner leurs postes de travail le plus tôt possible, a-t-on appris auprès du chargé de communication de Setram, Ryad Fehim, rappelant qu'un service minimum est assuré par les conducteurs qui n'ont pas observé de grève.

Selon le même interlocuteur, 8 à 9 rames par jour assurent ce service pour une amplitude horaire de 7 heures du matin jusqu'à 19 heures 30 minutes avec un temps d'attente de 20 minutes.

Nous avons 19 points de vente ouverts à la vente des tickets sur 32, a-t-il ajouté soulignant que la vente est assurée par des agents de vente non grévistes et certains de leurs managers. Ce chiffre pourra être augmenté durant les jours à venir, a-t-il ajouté.

Une équipe d'agents de sécurité,

une vingtaine, sort quotidiennement en ligne pour assurer la sécurité en rames et en stations et rassurer les usagers, a-t-il encore indiqué.

Les protestataires se rassemblent depuis le début de la grève devant l'entrée du poste de contrôle de la station centrale. Le tramway d'Oran connaît, depuis le 1er mai, une perturbation du trafic suite à un arrêt de travail, observé sans préavis par une partie du personnel, a indiqué à l'APS le chargé de communication de la Setram.

Le tribunal d'Es-Sénia a déclaré, le 4 mai dernier, cette grève illégale, a-t-il rappelé, soulignant que les grévistes travaillaient, auparavant, à plein temps (8 heures par jour) et touchaient 32.000 DA/mois. Il était prévu que ces agents, recrutés dans le cadre de CDD (contrat à durée déterminée), soient récupérés

au fur et à mesure de l'avancement des travaux de l'extension du tramway, a-t-il ajouté, rappelant qu'il était convenu, auparavant, qu'une fois la signalisation du tramway opérationnelle, les contrats de travail avec ces agents cesseront et que la Setram a fait l'effort de les recruter en CDI (contrat à durée indéterminée), mais à temps partiel (4 heures par jour) avec un salaire mensuel de 22.000 DA.

En marge de l'ouverture d'une session de formation au profit de cadres des collectivités locales, le wali d'Oran, Abdellah Zaâlani s'est déclaré, dimanche dernier, optimiste quant au règlement de ce conflit. Des discussions sont en cours avec la direction de la Setram pour trouver une solution à la grève des travailleurs du tramway d'Oran, a-t-il indiqué.

PARTENARIAT FORMATION-INDUSTRIE : Neuf ateliers animés à Oran

Neuf ateliers thématiques ont été animés, mercredi à Oran, dans le cadre des préparatifs de la rencontre nationale sur le partenariat en formation, recherche-développement et l'industrie, prévue jeudi à l'Université des sciences et de la technologie d'Oran Mohamed Boudiaf (USTO-MB). Les formes et modes de financement de la recherche en industrie,

La valorisation de la recherche, la propriété intellectuelle et les brevets, Les incubateurs, la création d'en-

treprises, et les start-up, figurent parmi les thèmes débattus, a indiqué la Direction générale de la recherche scientifique et du développement technologique (DG-RSDT).

Les autres ateliers ont notamment porté sur l'adéquation formation-industrie, la thèse de doctorat en industrie, la mobilité industrie-université, l'Unité de recherche et développement en milieu industriel. Les principaux centres d'intérêt sont les filières à vocation industrielle, dont l'agriculture, les biotechnologies, la chimie, la pétrochimie,

appliquée. Intervenant dans la perspective de l'entrée en vigueur de la 3ème Loi d'orientation sur la recherche scientifique et le développement technologique en 2015, cette manifestation s'inscrit dans le cadre de la présentation de la stratégie nationale de formation, recherche et développement en milieu industriel.

Les principaux centres d'intérêt sont les filières à vocation industrielle, dont l'agriculture, les biotechnologies, la chimie, la pétrochimie, l'électronique, la mécanique, la métallurgie, l'informatique et l'aéronautique.

Une exposition de produits et process des centres et laboratoires de recherche en sciences et technologies se tient également à l'USTO-MB dans le cadre de cet événement. Cette rencontre nationale est organisée par la DG-RSDT avec le soutien du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et du ministère de l'Industrie et des Mines.

ADRAR :

Un programme de vacances pour 650 enfants au nord du pays

Quelque 650 enfants, issus de familles nécessiteuses de la wilaya d'Adrar, vont bénéficier de camps de vacances, cet été, au nord du pays, a-t-on appris auprès de la direction de l'action sociale (DAS) de la wilaya.

Toutes les dispositions ont été prises pour la bonne réussite de l'opération qui va toucher des enfants issus de familles démunies de plusieurs communes de la wilaya, notamment celles enclavées, à raison de quatre sessions de 15 jours chacune, qui devront débu-

ter après la fin du mois de Ramadhan, a précisé le directeur de la DAS, Kada Benamar.

Une enveloppe de 15 millions DA a été réservée pour cette opération afin de permettre aux enfants de profiter de vacances sur le littoral de la wilaya de Mostaganem, a déclaré ce responsable.

Les services concernés, en collaboration avec les autorités de wilaya, vont assurer le transport des enfants à travers des vols de la compagnie Air Algérie, a-t-il ajouté. Des encadreurs

vont accompagner ces enfants pour assurer l'organisation et l'animation durant ces séjours de vacances dans les camps d'été. Concernant le quota revu à la baisse, ces deux dernières années, comparativement aux saisons les ayant précédé et qui avoisinait les 1.000 enfants, même responsable l'imputé au mois de Ramadhan qui est intervenu en pleine saison estivale. Le quota redeviendra tel qu'il l'était lors des prochaines saisons, a assuré M. Benamar.

SETIF

82 851 candidats concernés par les examens de fin d'année

Azzedine Tiouri

Dans la wilaya de Sétif, 82 851 candidats sont concernés par les examens de fin d'année, baccalauréat, brevet d'enseignement moyen et fin du cycle primaire. De par ces chiffres, la wilaya de Sétif se classe en tête pour l'ensemble du pays.

Les épreuves du baccalauréat, comme pour les autres examens, bénéficieront d'une attention toute particulière de la part des responsables concernés, c'est ce qui ressort des déclarations du premier responsable du secteur de l'éducation au niveau de la wilaya, M. Abdelaziz Bezala, lors d'un point de presse, animé, à la Direction de la wilaya de Sétif.

"Toutes les mesures pratiques, techniques et logistiques ont été prises afin d'assurer le succès et un bon déroulement à ces trois opérations, déclare-t-il".

Toutes les conditions seront réunies afin de faciliter la tâche aux candidats et à l'encadrement pour les différents examens de fin d'année.

L'ensemble des partenaires et secteurs concernés par ces joutes sont prêts pour contribuer au bon déroulement, tels que les services de sécurité, police et gendarmerie, protection civile, la santé, le transport, Sonelgaz, l'Ade etc. Les communes assureront le transport des candidats et des enseignants de l'encadrement pour les trois examens.

Coté chiffres, le baccalauréat est concerné par 32 473 candidats inscrits, dont, 7 694 candidats libres, 45 de l'école spécialisé, 6 handicapés et 58 de l'établissement de rééducation de Sétif. Il a été enregistré une augmentation de 6 612 candidats par rapport à l'an dernier. Tous ces candidats composeront dans toutes les séries confondues dans les 100 centres, dont 22 réservés pour les candidats libres, répartis à travers l'ensemble des localités de la wilaya de Sétif. Ils seront encadrés par 7 520 surveillants, 673 encadeurs au niveau du secrétariat et 100 psychologues.

Il est prévu aussi la présence de 201 observateurs pour l'ensemble des centres d'examen. Une fois les épreuves achevées, la correction se fera dans les deux lycées d'Ibn Rachik et Malika Gaid de Sétif.

Pour les épreuves de l'examen du BEM, 20 023 candidats, dont 131 candidats libres, seront accueillis dans les 83 centres répartis à travers la wilaya, encadrés par 3 275 surveillants, 440 pour le secrétariat et 83 psychologues.

116 candidats du centre de rééducation participeront aux épreuves. La correction des épreuves se fera aux lycées d'El Mouiz et Fatima Zahra de Sétif. Comme pour les épreuves du baccalauréat, il sera affecté dans chaque centre d'examen un psychologue pour un soutien moral pour les candidats qui le désirent.

Pour ce qui est des examens de fin de cycle primaire, 30 355 élèves du primaire, sont concernés par ces épreuves qui se dérouleront dans 130 centres pris en charge par 4 822 encadreurs.

Dans chaque centre d'examen, il y aura un psychologue pour un soutien moral éventuel des candidats, 166 élèves des établissements spécialisés, 11 sourds-muets, 14 handicapés et 17 candidats étrangers, dont 16 syriens et un tunisien composeront pour cette catégorie d'examen.

La correction des épreuves se fera au niveau des CEM Ahmed Ben Maïza de Sétif et Dilmî Sahraoui d'El Eulma.

ALGER

16 ans de réclusion criminelle pour homicide volontaire

En ce mois de mai 2015, la cour criminelle d'Alger a eu à examiner un cas d'homicide, le prévenu Akli 34 ans, a eu à répondre de l'assassinat de son ami Salim âgé de 35 ans.



ment Salim. Il sera arrêté, écroué et inculpé pour homicide volontaire.

L'affaire est jugée par le tribunal d'Alger, lors de sa session du mois de mai 2015. Aux questions du président du tribunal, l'accusé n'a pas nié les faits retenus contre lui mais il répond que c'était la faute de son ami. Il dira qu'il n'avait pas l'intention de le tuer.

Le représentant du ministère public, après un bref rappel des faits, désigne Akli coupable : il apparaît clairement

que l'accusé a tué volontairement Salim et requiert 20 ans de réclusion criminelle pour homicide volontaire en vertu des articles 254, 255, 256, 257 et 261 du code pénal. L'avocat de la défense, demande à ce que son client bénéficie de circonstances atténuantes, il déclare dans sa plaidoirie que son mandant n'a pas voulu tuer.

Au terme des délibérations, Akli est condamné à 16 ans de réclusion criminelle.

CONSTANTINE

L'école de musique andalouse Sana'a, splendeur et délicatesse à chaque note

Les amateurs de musique savante, nombreux à Constantine, ont eu leur content de bonheur, mardi soir, lors de la production de l'Ensemble régional d'Alger qui a interprété des morceaux tout en délicatesse puisés de l'école de musique andalouse Sana'a.

Au cours de cette soirée organisée au palais de la culture Mohamed-Laïd Al Khalfa dans le cadre du mois du patrimoine, sur une initiative de l'Ensemble national algérien de musique andalouse, les spectateurs, complètement sous le charme, ont goûté avec délectation une nouba Maya, tout en variations mélodiques avec, comme vedette, le luth.

L'assistance a savouré chaque instant de ce moment de volupté rehaussé par de magnifiques interprétations vocales en solo qui

ont arraché des tonnerres d'applaudissements, le public tenant à saluer la maîtrise et le talent des artistes.

Placées sous l'égide du ministère de la Culture et organisées en partenariat avec l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (AACR), ces journées culturelles et artistiques ont donné lieu, en parallèle, à une exposition de belles gandouras constantinoises en velours, de différentes couleurs, passementerie de fils d'or et argenté, confectionnées par la maison Azzi.

Juste à côté, un stand réservé à la dinanderie, où le cuivre se décline sous toutes ses formes, en grands plateaux ('sni), en lampes, en miroirs, en appliques murales et plein d'autres formes, a subjugué les visiteurs qui ont retrouvé là grande richesse d'un artisan

nat ancestral dans la ville des ponts.

Des artisans exposent également divers instruments de musique, de l'incontournable luth, à la mandole en passant par plusieurs autres instruments à corde, à côté d'ouvrages illustrés détaillant l'histoire de la musique andalouse à Constantine.

Selon M. Abdeldjalil Ghobrini, directeur artistique de l'Ensemble national d'Alger, ces journées culturelles et artistiques dont Constantine est la première étape, ont pour objectif de valoriser et de faire découvrir au public un artisanat portant le cachet des villes visitées, et de mettre à l'honneur la musique andalouse avec des concerts de troupes représentant les trois écoles de la musique savante.

M. Ghobrini a aussi souli-

gné que les journées culturelles et artistiques qui se sont déroulées à la villa Abdellatif, à Alger entre le 3 et 5 mai derniers, ont englobé un programme d'exposition d'art culinaire et de gâteaux traditionnels, ainsi que de tenues de femmes et d'hommes réalisées par des couturiers connus à la Casbah pour leur attachement et leur fidélité à la tradition citadine de la capitale.

Côté musique, les organisateurs ont convié les orchestres régionaux d'Alger sous la direction Mekdad Zerrouk, de Constantine dirigé par Samir Boukreder et de Tlemcen sous la houlette de Yassine Hammam, a-t-on noté. Le programme de l'Ensemble national se poursuivra à Tlemcen où, là encore, le savoir-faire et le savoir-vivre de la capitale de Zianides seront mis en valeur.

TLEMCEN

Formation en calligraphie arabe au profit d'écoliers

De nombreux écoliers à Tlemcen suivent avec intérêt des ateliers de formation en calligraphie, organisés par le musée public national de la calligraphie arabe. Organisés à l'occasion du mois de patrimoine, ces ateliers encadrés par des calligraphes, permettent aux jeunes écoliers de fréquenter le musée implanté dans l'enceinte de la vieille mosquée Sidi Belahcen et d'apprendre des notions de base de la calligraphie arabe, a indiqué la chargée de communication de cette institution muséale. Ces ateliers vivants s'inscrivent dans l'optique de vulgariser la calligraphie arabe dans le cadre des activités pédagogiques de ce musée, a-t-on ajouté. Cette manifestation, placée sous le slogan la calligraphie arabe, une œuvre d'art, enregistre également la participation d'artistes en poterie, en sculpture sur bois et peinture sur tissu qui utilisent la calligraphie dans leur produits artisanaux.

Des explications appuyées par des exercices pratiques sont présentées par ces artisans aux jeunes écoliers, tout émerveillés de la manière dont est uti-

lisée la calligraphie arabe par ces artisans aux mains expertes et au savoir-faire avéré. Cette manifestation culturelle et pédagogique sera clôturée jeudi au niveau de la maison de la culture de Tlemcen par l'organisation d'une cérémonie de remise de prix et de cadeaux aux jeunes collégiens des CEM Salima Taleb, Yaghmoracen, El Maqqari et Ibn Khaldoun qui ont pris part au concours de calligraphie organisé, à cette occasion, par le musée pré-cité.

APS

DGSN

17.717 affaires de vol traitées au cours du premier trimestre 2015

La Police judiciaire de la sûreté nationale a traité au cours du premier trimestre 2015, 17.717 affaires de vol au niveau national, a indiqué mercredi un communiqué de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN).



Parmi ces affaires figurent 11.241 affaires de vol qui ont été traitées, ce qui a permis l'arrestation de 7.532 individus. Les inculpés ont été présentés devant la justice.

Ce résultat positif qui traduit le

souci des éléments de la sûreté nationale de mettre les auteurs de vols hors d'état de nuire est réalisé grâce la prise en charge rapide des plaintes des citoyens et aux technologies modernes utilisées notamment les caméras de

contrôle", souligne le communiqué.

La DGSN salue "la contribution du citoyen et sa coopération avec les services de la sûreté nationale en signalant les faits à travers le numéro vert 15-48", précise le communiqué.

MÉDÉA

Une caravane de sensibilisation aux risques de noyade dans les plans d'eau

Une caravane de sensibilisation aux risques de noyade au niveau des plans d'eau sillonnera, à partir de mercredi jusqu'au 16 mai courant, plusieurs communes de la wilaya de Médéa, a-t-on appris auprès de la Protection civile.

Cette campagne vise à sensibiliser la population sur les dangers de la baignade dans ces retenues collinaires non gardée, qui enregistrent, chaque année, de nombreux cas de décès, a-t-on indiqué à la Protection civile, initiatrice de cette caravane. Des cadres des secteurs des forêts, des services agricoles, ainsi que des représentants des assemblées populaires communales participent à cette caravane

de proximité qui va focaliser l'essentiel de son travail sur la prévention des risques de noyade au niveau des barrages et retenues collinaires, disséminés à travers la wilaya, en organisant des rencontres d'information et de sensibilisa-

tion au profit des jeunes, les plus exposés à ce danger, a-t-on expliqué. Ce travail de prévention, qui coïncide avec le début des grandes chaleurs, période propice à la fréquentation de ces sites, vise à réduire le nombre de cas de décès, enregistré chaque saison estivale, et inculquer, en outre, aux jeunes une culture préventive susceptible de préserver leur vie, a-t-on noté de même source, déplorant à cet égard, l'absence d'un plan de sécurisation qui empêche ces jeunes d'accéder à ces plans d'eau, initialement réservés à l'irrigation.

Selon un récent bilan de la protection civile, cinq personnes, des jeunes en majorité, sont mortes par noyade, au cours des trois derniers mois, alors qu'une sixième personne a été sauvee in extremis, d'une mort certaine, grâce à l'intervention des plongeurs de la protection civile.

ORAN

Création de comités pour suivre l'exécution du plan de circulation du Groupement

Trois comités seront institués pour suivre l'exécution du plan de circulation du Groupement d'Oran, adopté en juin 2014, a annoncé, mardi, le directeur de wilaya chargé du transport.

Ces comités s'occupent des volets liés aux infrastructures routières, à la signalisation, aux modes et grands projets de gestion du secteur des transports, a précisé Khaled Talha, dans une déclaration à la presse, en marge d'une journée d'étude sur le secteur, organisée par l'APW.

Le même responsable a

ajouté que ces comités assureront le suivi de la mise en œuvre du plan de circulation du Groupement d'Oran, regroupant les communes d'Oran, Bir El Djir, Es-Senia, Sidi Chami, El Kerma et Mers El Kebir. Ils devront également mettre en œuvre un programme pour appliquer le nouveau plan.

Les missions dévolues à ces comités présidés par les responsables des secteurs des travaux publics et des transports ainsi que d'un représentant du wali prennent fin avec l'application de l'étude concernant le plan

de circulation, dans un délai de trois années.

Dès projets concernant le secteur des travaux publics seront intégrés dans l'étude du plan de circulation comme la réalisation de trémies à plusieurs niveaux, des échangeurs et de brevettes à l'autoroute Est-Ouest. Le même responsable a souligné que ce plan ne sera efficace à cent pour cent qu'avec une concertation entre les différents intervenants et les APC pour dégager les moyens de son exécution. De son côté, le responsable du bureau

d'études relevant de l'entreprise du métro d'Alger qui a pris en charge, avec un autre partenaire espagnol, l'étude de ce plan, a formulé une série de propositions pour réguler la circulation routière au sein du Groupement d'Oran. Enfin, le président de la commission des transports de l'APC d'Oran, Aziz Berkani, a souligné la nécessité d'impliquer les communes dans ce projet, de respecter la signalisation par les usagers et d'un meilleur équilibre dans l'exploitation des lignes du transport urbain.

TIZI-OUZOU

40 wilayas attendues au 7^e Salon de l'artisanat traditionnel

Une quarantaine de wilayas prendront part cette année à la septième édition du Salon national de l'artisanat traditionnel qui se tiendra du 18 au 23 mai courant à Tizi-Ouzou, a-t-on appris mercredi auprès de la Chambre locale des métiers et de l'Artisanat (CAM).

Cette manifestation, organisée conjointement par la CAM et l'Assemblée populaire de wilaya (APW), et qui se tiendra au Square Colonel Mohand Oulhadj, entre dans le cadre des activités promotionnelles de la Chambre qui vise en premier lieu à offrir un espace commercial aux artisans afin d'écouler leurs produits, a indiqué à l'APS Abdelkrim Berki, directeur de la CAM.

Ce salon se veut aussi une occasion de rencontre entre des artisans de différentes wilayas du pays pour échanger expérience et conseils. Il sera également l'occasion pour les citoyens de s'approvisionner en objets et den-

réries alimentaires, tel que les marmites et les plats en terre cuite, les objets de vannerie et le couscous roulé à la main, très prisé par les consommateurs durant le mois de Ramdhan, a ajouté ce même responsable.

L'exposition sera animée par 150 artisans représentant différents métiers traditionnels. Les dispositifs d'aide à la création d'emplois, des associations d'artisans, écologiques, culturelles et d'handicapés seront également présents à ce rendez-vous, selon la fiche technique de ce salon. Les visiteurs pourront s'approvisionner en différents produits de l'artisanat traditionnel, dont les bijoux, l'habit traditionnel, les objets de vannerie, poterie, tapis, bibelots et pains et gâteaux traditionnels. Un programme d'animation culturelle, une conférence sur l'impact de l'artisanat dans le développement local et un concours du meilleur produit artisanal

OUARGLA

Mise en place d'un dispositif de lutte anti-incendie de palmeraies



Un dispositif anti-incendie de palmeraies, en prévision de la période estivale, a été mis en place à travers la wilaya d'Ouargla, a-t-on appris mercredi auprès de la direction locale de la Protection civile.

Dans le cadre de cette action préventive, visant à diminuer le volume des pertes du patrimoine phénicien, une colonne mobile sera mise en place à Ouargla, sous forme de poste avancé doté de moyens matériels et humains nécessaires pour une intervention rapide et efficace en cas d'incendie, a précisé le commandant Belkacem Ghrissi.

La colonne mobile, qui sera en service de début juin jusqu'à octobre prochains, est, en plus d'un certains nombre de sapeurs pompiers, dotée d'équipements d'intervention, à l'instar de camions-citernes, d'ambulances, de moyens de transmission et de pompes portables légères pour faciliter la progression des éléments de la protection civile dans les sites difficiles d'accès pour les véhicules, selon la même source. En parallèle, une campagne de sensibilisation sera lancée au profit des agriculteurs à travers l'ensemble de la wilaya, sur les précautions à prendre pour éviter les débuts d'incendie dans les palmeraies, a ajouté le chef de service de la prévention auprès de la direction de la protection civile.

Le dernier bilan hebdomadaire de la direction de la protection civile d'Ouargla fait état d'une perte de 324 palmiers, suite au déclenchement d'une vingtaine d'incendies dans d'anciennes palmeraies, notamment dans les régions d'Ouargla et Touggourt. Les feux de palmeraies, enregistrés depuis le début de l'année en cours, ont causé la destruction d'un total de 1.294 palmiers, selon la même source. La plupart des feux de palmeraies à Ouargla sont enregistrés au niveau des anciennes palmeraies ne disposant pas de points d'eau et de voie d'accès, ni de protection, laissée à l'abandon par leur propriétaires, causant ainsi des pertes considérables, annuellement, de palmiers productifs.

La wilaya d'Ouargla est l'une des premières wilayas productrices de dattes à l'échelle nationale, avec un effectif de plus de 2,5 millions de palmiers.



sont également au menu de cette manifestation, a-t-on appris de même source. La wilaya de Tizi-Ouzou compte un total de 9836 artisans dont 3130 activant dans les métiers d'art et traditionnels, 1227 dans la production et 5479 dans les métiers des services, selon une situation communiquée par la CAM et arrêtée au mois de février dernier.

APS

SÉISME AU NÉPAL Au moins 48 personnes tuées

Au moins 48 personnes ont été tuées dans le nouveau séisme de magnitude 7,3 suivi de puissantes répliques qui a frappé le Népal mardi, ainsi que 17 en Inde, alors qu'un hélicoptère militaire américain participant aux secours a disparu dans ce pays enclavé de l'Himalaya.



Ce tremblement de terre a également blessé 335 personnes, selon un décompte de l'agence de gestion des catastrophes népalaise rendu public sur Twitter. Un précédent bilan faisait état de 16 morts.

L'épicentre de ce nouveau tremblement de terre se situe à la frontière avec la Chine, à environ 83 kilomètres à l'est de Katmandou.

Ces nouvelles secousses ont poussé les habitants, pris de panique, à courir dans les rues pour éviter l'affondrement de bâtiments fragilisés par le séisme du 25 avril, le plus meurtrier en 80 ans, qui avait provoqué la mort de plus de 8.000 personnes.

La télévision népalaise a montré de bâtiments historiques se balançant, tandis que les zones rurales ont été touchées par de nouveaux glissements de terrain.

Ce nouveau séisme a tué au moins 48 personnes au Népal, selon les autorités, et 17 autres dans le nord de l'Inde, essentiellement dans l'Etat du Bihar.

Dans la soirée de mardi, un hélicoptère militaire américain

UH-1Y Huey des Marines participant aux opérations humanitaires a disparu près de Charikot, a annoncé le Pentagone. Six Marines et deux militaires népalais se trouvaient à bord de l'appareil qui venait de livrer une première cargaison d'aide et se dirigeait vers un second point de livraison, a précisé un porte-parole du Pentagone. Selon le Pentagone, des hélicoptères en vol à ce moment-là ont capté des conversations radio concernant un problème de carburant. «Nous espérons qu'il n'y a pas eu de crash» et que l'appareil a simplement fait un atterrissage d'urgence, a-t-il dit.

Le séisme, qui s'est produit à 76 km à l'est de Katmandou à 12h35 locales, était un peu moins fort que celui du 25 avril, dont la magnitude était de 7,8, selon l'institut américain de géophysique (USGS). Il a été ressenti jusqu'à New Delhi, à 1.000 km de là, où des employés ont évacué leurs bureaux. Il a également provoqué l'affondrement de bâtiments au Tibet, sous contrôle chinois, provoquant la mort d'au moins une personne. L'aéroport de Katmandou, porte d'entrée

principale à l'aide internationale au Népal, a été fermé quelques heures. Une demi-heure après la première, une deuxième secousse, de magnitude 6,3, a fait trembler la petite nation himalayenne, selon l'USGS. Huit personnes sont mortes dans la vallée de Katmandou et deux immeubles se sont effondrés dans la capitale. «Il nous faut faire face avec patience et courage», a déclaré le Premier ministre Sushil Koirala après une réunion d'urgence du gouvernement.

Les districts de Dolakha et Sindhupalchowk, parmi les plus touchés par le premier séisme, ont à nouveau payé un lourd tribut. Dans le seul district de Dolakha, la mort de 26 personnes a été confirmée.

«De nombreuses maisons se sont effondrées à Dolakha et il y a un risque que le nombre de morts dans ce district augmente», a fait savoir le ministre de l'Intérieur, Bam Dev Gautam.

La Croix-Rouge a indiqué avoir reçu des informations faisant état de nombreuses victimes à Chautara, dans le district de Sindhupalchowk où elle gère un hôpital de campagne.

Un hélicoptère militaire américain disparu au Népal

Un hélicoptère militaire américain UH-1Y Huey des Marines participant aux opérations humanitaires après le tremblement de terre au Népal a disparu mardi, a annoncé mardi le Pentagone. Six Marines et deux militaires népalais se trouvaient à bord, a précisé un porte-parole du Pentagone.

Selon les militaires américains, l'hélicoptère a disparu près de Charikot dans la soirée de mardi, après avoir livré une première cargaison, et alors qu'il se dirigeait vers un second point de livraison.

Selon le colonel Steven Warren, porte-parole du Pentagone, des hélicoptères en vol à ce moment-là ont capté

des conversations radio concernant un problème de carburant. «Nous espérons qu'il n'y a pas eu de crash» et que l'appareil a simplement fait un atterrissage d'urgence, a-t-il dit.

Une opération de recherches menée avant la tombée de la nuit n'a pas repéré de feu de débris, ni flammes, fu-

mées, ou balise de détresse dans la région, a-t-il dit.

Selon le Pentagone, environ 300 militaires américains se trouvent en ce moment au Népal pour participer aux opérations d'assistance après le tremblement de terre de magnitude 7,8 du 25 avril qui a provoqué la mort de plus de 8.000 personnes.

Séisme de 6,8 au large des côtes du nord-est du Japon

Un puissant séisme de magnitude 6,8 s'est produit mercredi matin au large des côtes du nord-est du Japon, a annoncé l'Institut américain de géophysique (USGS).

Les autorités japonaises n'ont pas émis d'alerte au tsunami et aucun dégât n'a pour le moment été signalé. Le séisme a été enregistré à 06H12 locales (21H12

GMT mardi) au large de l'île de Honshu, dans l'océan Pacifique et à une profondeur de 38,9 km. L'agence météorologique japonaise a indiqué qu'il n'y avait pas de risque de tsunami.

Le Japon est situé à la jonction de quatre plaques tectoniques et enregistre chaque année environ 20% des séismes les plus violents recensés sur la planète.

RÉFUGIÉS: La Malaisie va détourner de ses côtes les bateaux de migrants



La Malaisie va dorénavant détourner de ses côtes les bateaux transportant des migrants venus de Birmanie ou du Bangladesh sauf s'il y a un danger imminent de naufrage, a indiqué un haut responsable des gardes-côtes mercredi.

«La politique a toujours été de les escorter en dehors des eaux malaisiennes après leur avoir donné les provisions nécessaires», a déclaré à l'AFP l'amiral Tan Kok Kwee de la marine malaisienne, sur l'île touristique de Langkawi.

Une politique également appliquée par l'Indonésie, qui a annoncé mardi avoir remorqué hors de ses eaux territoriales un bateau transportant des centaines de migrants, estimant que cela n'était «pas le problème» de Jakarta.

Ces derniers jours, plus de 1.000 migrants épuisés et affa-

més ont nagé jusqu'à Langkawi tandis que des centaines d'autres ont rejoint l'Indonésie voisine. L'Asie du Sud-Est est confrontée depuis quelques jours à une crise sans précédent. La nouvelle politique répressive de la Thaïlande contre les filières d'immigration clandestine a perturbé cette traite d'êtres humains en cours depuis plusieurs années et laissé de nombreux bateaux, débordant de migrants, abandonnés en mer par les passeurs.

Les ONG et les organisations internationales craignent que des milliers de personnes, principalement des réfugiés Rohingyas, minorité musulmane considérée comme persécutée par l'ONU, soient maintenant piégés en mer sans eau et nourriture suffisante.

Les migrants qui traversent la Méditerranée devraient être renvoyés

Les migrants qui traversent la Méditerranée pour tenter de rejoindre l'Europe devraient être renvoyés, estime la ministre britannique de l'Intérieur dans une tribune publiée mercredi par le Times.

Cette prise de position intervient alors que la Commission européenne doit dévoiler le même jour un plan d'action pour faire face à la vague croissante d'arrivées de migrants par la Méditerranée. La mesure la plus contestée est l'instauration de quotas obligatoires pour répartir entre les pays européens la prise en charge des arrivants pouvant bénéficier d'un statut de réfugiés.

Le principe des quotas, réclamé par l'Italie, est soutenu par l'Allemagne et la France, mais Londres et Budapest, notamment, y sont opposés. En outre, une telle redistribution ne pourra être imposée à la Grande-Bretagne, à l'Irlande et au Danemark, ces trois pays ne participant pas à la législation sur l'asile et l'immigration.

Pour la ministre Theresa May, qui vient d'être reconduite à l'Intérieur par le Premier ministre David Cameron, cette instauration de quotas ne pourra qu'encourager à effec-

tuer ces traversées dangereuses. «L'UE devrait travailler à établir des sites d'accueil sécurisés en Afrique du Nord, avec un programme actif de retours», a écrit la ministre.

«Je suis en désaccord avec la suggestion» de la chef de la diplomatie de l'UE Federica Mogherini, selon laquelle «pas un seul réfugié ou migrant intercepté en mer ne sera renvoyé contre son gré». «Une telle approche ne peut que favoriser la traversée de la Méditerranée et encourager plus de personnes à mettre leur vie en péril», a-t-elle ajouté.

Les autorités européennes tentent de répondre au problème des dizaines de milliers de migrants qui se lancent chaque année dans la traversée depuis les côtes africaines. La prise en charge des réfugiés venus de pays tiers se fait pour l'instant sur une base volontaire.

Quelque 1.800 personnes sont mortes dans des naufrages depuis le début de l'année, selon l'Organisation internationale des migrations. L'Europe souhaite notamment mettre en place une opération militaire, controversée.

APS

ADOS : UN GUIDE SUR LA MIGRAINE POUR MIEUX LA GÉRER

Alors que 5 à 10 % des adolescents sont concernés par la migraine, une association publie un guide illustré pédagogique pour les aider à mieux vivre avec cette pathologie.

Non la migraine, ce n'est pas du cinéma. Dans un guide illustré intitulé "J'ai trop mal à la tête - migraines et céphalées de tension, des solutions pour aller mieux", l'association Sparadrap s'efforce à balayer les mythes idées reçues qui circulent autour de la migraine telles que "c'est du cinéma", "c'est psychologique" ou encore "il n'y a rien à faire pour la soulager". Objectif pour les ados : "moins se prendre la tête" avec leurs céphalées.

Cette brochure pédagogique a été réalisée par l'association Sparadrap et le Centre de la migraine de l'enfant et de l'adolescent de l'Hôpital Trousseau à destination des adolescents de 13 à 18 ans.

L'objectif affiché derrière ce support d'information est de donner toutes les clés aux adolescents pour mieux comprendre et appréhender la pathologie migraineuse. Les jeunes lecteurs peuvent d'abord apprendre à "identifier une crise de migraine et la différencier des céphalées de tension". Cette dernière correspond à des maux de tête (maux de tête en casque avec des sensations de pression, d'être pris en état) moins violents que les migraines.

Les céphalées de tension surviennent souvent en fin de journée et peuvent être liées au stress. Elles souvent associées à de véritables crises migraineuses.

Le guide aide aussi à identifier les principaux facteurs déclenchant pour mieux les repérer et les prévenir.

«Un agenda des maux de tête»

Enfin un chapitre est consacré aux solutions et aux traitements adaptés aux migraines et céphalées de tension. Par exemple, la prise rapide de médicaments (ibuprofène, anti-inflammatoires) est recommandée lors d'une crise de migraine alors qu'ils sont déconseillés en cas de céphalées de tension, rappelle le guide.

Des méthodes psycho-corporelles de relaxation ou d'hypnose peuvent être indiquées pour réduire la fréquence des crises de migraine ou des céphalées de tension.

Le guide propose également "un agenda des maux de tête" pour permettre aux adolescents de faire un suivi de leurs céphalées.



CÉPHALÉES DE TENSION, IL Y A TOUJOURS DES SOLUTIONS

La douleur diffuse dans toute la tête et on a l'impression que celle-ci est compressée, comme prise dans un étouffement pour être soulagée, les alternatives sont multiples.

Réfléchissez... Combien de fois, au cours de l'année qui vient de se terminer, avez-vous eu mal à la tête ? Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), 47 % de la population répond "au moins une fois" à cette question. Preuve, s'il en fallait une, que les céphalées sont d'une grande banalité. Il faut dire que celles-ci peuvent se manifester en de très diverses occasions. Une soirée trop arrosée, une grippe carabinée, la prise de certains médicaments, éventuellement en trop grande quantité, ou encore une fatigue exceptionnelle. Plus graves, mais heureusement beaucoup plus rares, un accident vasculaire cérébral, une tumeur ou une méningite peuvent être en cause. Selon l'International Headache Society (qui a publié en 2013 la troisième édition de sa classification internationale des maux de tête), il existe quatre types de céphalées primaires : les céphalées de tension, les migraines, les céphalées trigémino-autonomiques et une quatrième catégorie qui comprend des maux de tête variés, beaucoup plus rares, et souvent contextuels : lors d'un effort physique, lorsqu'on tousse ou lors de l'activité sexuelle. "Plus anecdotes encore, certaines de ces céphalées sont provoquées par le froid ou lors d'une traction ou d'une pression", précise le Dr Anne Donnet, neurologue à l'hôpital de la Timone (Marseille) et présidente de la Société française d'étude des migraines et des céphalées.

Bien que très commune, la céphalée de tension est le parent pauvre de la recherche. Si bien que pour l'expliquer, on ne dispose pas de certitudes, uniquement d'hypothèses. La première concerne les céphalées de tension ponctuelles.

"Comme elles sont majoritairement provoquées par le stress, on pense que celui-ci provoque des tensions au niveau des muscles péri-crâniens et que ce sont ces tensions qui induisent les maux de tête", explique le Dr Anne Donnet. Lorsque les céphalées de tension sont récurrentes, en revanche, "on pense qu'elles sont dues à un mauvais fonctionnement des systèmes de contrôle de la douleur, comme c'est le cas dans d'autres maladies chroniques comme la fibromyalgie", ajoute la neurologue.

ARMOIRE À PHARMACIE : QUE DOIT-ELLE CONTENIR ?

Nous avons tous une armoire à pharmacie à la maison. Mais contient-elle vraiment les médicaments de base ? Petit tour d'horizon des indispensables de la pharmacie familiale.

Adultes

- Paracétamol en comprimés
- Anti-inflammatoire (ibuprofène) par voie orale
- Anti-inflammatoire (ibuprofène) en gel à usage local
- Probiotiques ou ultra-levure
- Comprimés contre l'allergie à base de cétrizine
- Crème apaisante en cas de piqûre d'insecte
- Sérum physiologique ou eau de mer en spray
- Kit de pansements (pansements, compresses, bandes, ciseaux, gants)
- Antiseptique
- Antinauséeux (type VogaLib®)
- Antispasmodique (type Spasfon®)
- Pomade à l'arnica en cas de coups ou de douleurs musculaires

Enfants

- Paracétamol sous forme de sirop ou de sachets, selon l'âge
- Paracétamol sous forme de suppositoires (si l'enfant vomit)
- Spécial jeunes enfants : sachets de soluté pour réhydratation orale
- Camilia® ou Dolodont® pour les poussées dentaires
- Mitosyl® pour traiter l'érythème fessier
- Maxilase® contre le mal de gorge
- Suppositoires de Coqueluséda® contre les affections broncho-pulmonaires
- Femmes enceintes ou allaitantes
 - Paracétamol en comprimés
 - Spasfon®
 - Pansements gastriques
 - Kit homéopathique

Y a-t-il d'autres accessoires indispensables ?

- Une paire de ciseaux.
- Une poche micro-ondable chaud-froid qui peut resservir plusieurs fois

pour soulager les douleurs musculaires à la maison.

- Des patchs auto-chauferants, pratiques car ils peuvent être placés discrètement sous les vêtements si l'on sort.
- Une pince à épiler pour retirer les échardes.
- Éventuellement un tire-tique (crochet destiné à retirer le parasite de la peau) et un Aspivenin® (minipompe permettant d'aspire le venin en cas de piqûres ou morsures venimeuses), selon l'endroit où l'on réside.

Où placer l'armoire à pharmacie ?

Elle doit se trouver, dans la mesure du possible, en hauteur et fermée à clé, de manière à ce que son contenu reste inaccessible aux enfants. Il faut la placer dans une pièce à température ambiante et peu humide (c'est pourquoi il vaut mieux éviter la salle de bain). L'idéal est de garder ce petit meuble à bonne distance du sol, dans un bureau ou un couloir.



INSOLITE : UN ENFANT SAUVÉ GRÂCE À UNE PHOTO DE SES YEUX



Une maman américaine a trouvé que les pupilles de son fils n'étaient pas identiques sur les photos. En ayant le réflexe de montrer les photos au médecin, elle a sauvé la vie de son fils, atteint d'un cancer.

Rien de plus normal que d'apparaître avec les yeux rouges sur une photo prise avec un flash. Lorsque celui-ci se déclenche, la pupille n'a pas le temps de se rétracter et le flash éclaire le fond de notre œil, composé de vaisseaux sanguins. Aussi, lorsque Julie Fitzgerald, une maman américaine vivant dans l'Illinois, s'est aperçue que son fils avait toujours un œil rouge et un œil blanc sur les photos, elle a senti que quelque chose ne tournait pas rond. Après quelques recherches sur internet, elle a découvert qu'une pupille blanche sur les photos pouvait être le signe d'un rétinoblastome, une tumeur maligne de la rétine qui touche essentiellement les enfants de moins de 5 ans.

Elle a donc emmené son fils chez l'ophtalmologiste et ce dernier a confirmé le diagnostic de la maman. Le cancer attaquait déjà 75% de l'œil gauche du garçonnet et il a fallu le lui ôter. Mais cela lui a sauvé la vie : d'après les médecins, la tumeur présente dans l'œil aurait pu toucher le cerveau et le sang si les parents ne s'en étaient pas aperçus aussi tôt.

La leucocorie (les taches blanches qui apparaissent sur la pupille) est un signe d'alerte qui permet le dépistage précoce du rétinoblastome car elle survient dès le début de la maladie. Mais elle n'est pas toujours présente sur les photos, tout dépend de l'angle de vue.

AUTODIAGNOSTIC : ATTENTION AUX MOTEURS DE RECHERCHE

Utiliser les moteurs de recherche comme outil d'auto-diagnostic n'est pas bon pour la santé. En effet, essayer de deviner de quoi on souffre en fouillant sur le net augmente le risque de mauvaises interprétations de la maladie, selon une étude publiée dans la revue médicale Science Daily.

On le savait déjà, Google est souvent sollicité comme outil d'auto-diagnostic. En effet, le moteur de recherche a déjà indiqué que 5% des 100 milliards de recherches qu'il traite chaque mois portent sur des questions de santé. Des études antérieures ont aussi constaté que 35% des adultes américains ont déjà fouillé le Web pour s'autodiagnostiquer un problème de santé.

Pourtant cette méthode n'est pas fiable et augmente le risque d'auto-traitements inappropriés et de cyberchondrie (de maladies fictives dénichées sur internet).

Les chercheurs de l'Université technologique du Queensland (Australie), et leurs collègues de l'Université technologique de Vienne, en Autriche ont comparé les réponses de deux moteurs de recherche Google et Bing pour évaluer leur capacité à bien répondre aux interrogations médicales des internautes.

Un nouveau syndrome : la cyberchondrie

Les résultats de leurs recherches révèlent que seulement trois des dix premiers résultats étaient vraiment pertinents pour un autodiagnostic, et que la moitié des dix premiers résultats étaient très peu valables.

Les chercheurs rappellent aussi qu'il existe plus de pages sur le cancer du cerveau que sur le rhume, ainsi « si vous faites une recherche pour des symptômes d'un mauvais rhume, vous pourriez finir par penser que vous avez quelque chose de beaucoup plus grave, comme un problème avec le cerveau ». « Les internautes risquent alors de souffrir de « cyberchondrie », ce qui engendrera de nouvelles recherches et ne fera qu'accroître leurs inquiétudes » explique le docteur Guido Zucco, professeur en système d'informations.



« Les moteurs de recherche sont véritablement efficaces lorsqu'on connaît le nom exact de la maladie » rappelle le docteur Zucco.

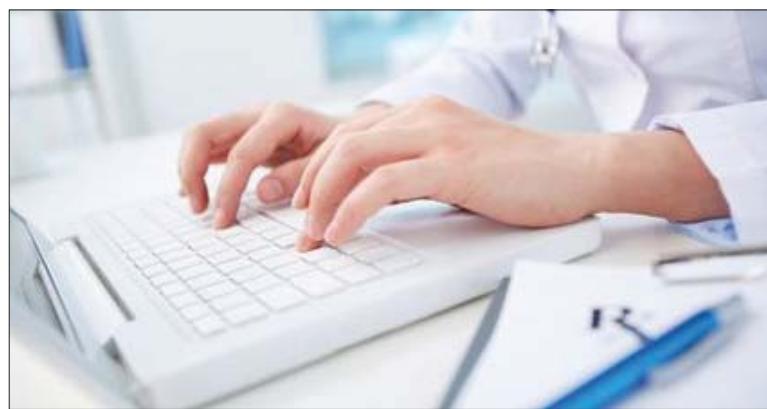
Et vous, vous arrive-t-il d'aller chercher des conseils santé sur Internet ? Que pensez-vous de cette pratique ? On en parle sur le forum.

LE PIÈGE DE LA TRADUCTION MÉDICALE SUR GOOGLE

60 % des messages médicaux traduits par Google sont bourrés d'erreurs, selon une étude anglaise. Des inexactitudes qui viennent suivant les langues choisies.

Si vous êtes un jour confronté à un médecin dans un pays dont vous ne parlez pas la langue, n'ayez pas recours à "Google translate" pour interpréter les informations qu'il vous donnera. Les traductions des messages médicaux faites par Google peuvent donner lieu à quelques incompréhensions voire des situations cocasses, si on en juge une étude parue dans l'édition de Noël du British Medical Journal (BMJ).

Des chercheurs du NHS anglais (National Health Service), le service de santé britannique, s'est amusé à faire traduire par Google en 26 langues les dix messages les plus souvent transmis aux malades et à leurs proches par les médecins. Les résultats obtenus ont été comparés à la traduction donnée par des professionnels de santé parlant une des 26 langues. Verdict :



le décalage entre les traductions "humaines" et celles de Google saute aux yeux. Moins de 6 traductions sur 10 sont bonnes, pointe l'étude, rapportée par le Nouvel Obs. Les dégâts sont limités quand il s'agit de passer de l'anglais à une langue européenne. En revanche, les choses se corsettent pour les traductions

en langue asiatique et africaine avec seulement 45 % d'exactitudes. Le passage de l'anglais au swahili, une langue africaine, comporterait ainsi 90 % de fautes. L'article du BMJ cite quelques aberrations obtenues dans Google. La phrase "votre mari a fait un arrêt cardiaque" donne, en marathi (une langue indienne) "le cœur de votre mari était emprisonné". Ou encore "l'état de votre femme est stable" peut être reçue complètement dans le sens inverse par le mari inquiet qui fait appel aux lumières de Google : l'information plutôt rassurante devient alors "votre femme ne peut pas tomber plus bas".

HISTOIRE

TIZI-OUZOU La guerre de Libération nationale inscrite dans le Grand Chapitre de l'Histoire contemporaine



La guerre de libération nationale est inscrite dans un «Grand Chapitre de l'Histoire contemporaine», a déclaré mardi à Tizi-Ouzou le président de l'association nationale pour la solidarité associative (ONSA).

Intervenant à l'occasion de la commémoration du 55ème anniversaire de la disparition du martyr Mitiche Mohand Arab dit Moh Djerdjer, tombé au champ d'honneur le 12 mai 1960, M. Karoune Tahar a souligné que le peuple algérien qui a «livré avec bravoure et abnégation bataille pour arracher son indépendance et libérer le pays du joug colonial, a pu inscrire la guerre de libération nationale dans un Grand Chapitre de l'Histoire contemporaine et gagner ainsi l'estime et le respect universel».

Dans son allocution lue au village Tizi Meden dans la commune de Bounouf (à environ 60 km au sud-ouest de Tizi-Ouzou) devant une foule nombreuse, le président de l'ONSA a qualifié la période du colonialisme français des plus «abjectes et des plus crupuleuses au vu des exactions commises contre le peuple algérien, dont les enfumades de 1845, les génocides du 8 mai 1945, les massacres du 20 août 1955 dans le nord constantinois, la politique de la terre brûlée, la généralisation de la torture et les déportations».

Pour rester fidèles aux chouhada et moudjahidines qui ont consenti un sacrifice suprême en payant un lourd tribut au prix de leur sang pour que vive l'Algérie libre et indépendante, l'intervenant a appelé, à partir de Tizi Meden, à défendre les principes du patriotisme et de l'unité nationale, et à consacrer la mémoire de ceux qui ont placé les intérêts suprêmes du pays au-

dessus de toute autre considération. Abordant le parcours patriotique de Mitiche Mohand Arab, le président de l'ONSA, a souligné que l'appel du 19 mai 1956, lancé par le Front de libération nationale aux étudiants algériens pour rejoindre le maquis et défendre le pays, était pour lui et pour tous les étudiants algériens, «l'occasion d'affirmer notre patriotisme à la face du colonialisme et témoigner de l'unité profonde du peuple algérien dans toutes ses composantes, et sa volonté unique et irréductible de consentir tous les efforts et les sacrifices pour faire triompher son aspiration à la liberté et à la dignité».

Moh Djerdjer fut parmi les premiers lycéens à rejoindre les moujahidines dans la région de Boghni/Draâ El Mizan (Wilaya III historique). Après un baptême de feu, il fut affecté d'abord au poste de commissaire politique. «C'est là qu'il brilla par ses initiatives, ses contacts, l'organisation des villages dans les Maatkas et Beni Zmenzer», témoignait l'ancien Moudjahid et officier de l'ALN, Djoudi Attoumi, dans un article intitulé : «Mitiche Moh Djerdjer».

Le Robin des Bois des maquis» (revue Passerelles N°21, juillet 2007). Il est promu chef de secteur en 1958 et aspirant en 1959. «Mitiche dit Moh Djerdjer» faisait partie de cette nouvelle génération de responsables qui faisaient la fierté de l'ALN et du FLN : jeunes, instruits et politisés à partir du berceau, ils avaient un esprit de sacrifice à toute épreuve», selon ce même témoignage.

Il tomba au champ d'honneur le 12 mai 1960, près de Boghni, à l'âge de 23 ans, en qualité de lieutenant, chef de la région I (zone 4).

BATNA Grande affluence à l'ouverture des journées nationales de musique classique

La présence d'un public nombreux, connaisseur et très attentif a marqué l'ouverture, mardi soir au théâtre régional de Constantine, des 3èmes journées nationales de musique classique, a-t-on constaté.



L'assistance a eu droit à plusieurs grands «standards» de la musique universelle comme Le lac des Cygnes de Piotr Ilitch Tchaïkovski et à de grands thèmes de films parmi les plus connus à l'image de La panthère rose d'Henry Mancini ou encore d'Indiana Jones de John Williams.

La musique classique algérienne n'était pas en reste au cours de cette soirée où instruments à vent et à corde ont donné leur peine puissance avec, notamment, des mor-

ceaux de styles oranais, algérois et kabyles exécutés par les musiciens du conservatoire régional d'Oran, invité d'honneur de cette édition qui se poursuivra jusqu'à samedi prochain.

La belle surprise de la soirée d'ouverture aura été, sans conteste, la production du guitariste algérien Abdelhafid Djezzar qui a plongé le public dans les styles baroque et romantique en interprétant des compositions écrites puis immortalisées par Domenico

Scarletti, Napoléon Coste ou Fernando Sor. Abdelhafid Djezzar donnera ensuite libre cours à sa virtuosité en jouant des morceaux de flamenco et de musique espagnole composée par Antonio Ruiz-Pipo, à la grande joie d'une assistance ravie. Selon les organisateurs de ces journées dédiées à la musique universelle, les instituts de formation musicale et leurs différentes annexes profiteront de la manifestation pour se frotter au public et démontrer leur savoir-faire.

LE «TRIO LYRIQUE WALLON» EN CONCERT À ALGER La voix dans tous ses états

Le «Trio lyrique wallon», représentant la Belgique / Wallonie à Bruxelles au 16e Festival culturel européen en Algérie, (10-25 mai), a animé mardi soir à Alger, un concert de musique célébrant la voix dans tous ses états à travers un florilège de pièces tirées du répertoire universel.

Durant une heure de temps, l'Auditorium Aissa-Messaoudi de la Radio Algérienne a accueilli Daniel Thonnard (piano), et les cantatrices, Amélie Jardon (mezzo-soprano) et Julie Mossay (soprano) qui ont présenté un répertoire varié qui a réuni de grands compositeurs du XVIIe et XVIIIe siècles.

Des pièces dans le genre Baroque, opéra italien, classique français et autres ont permis au public algérois, relativement nombreux d'apprécier le génie de la composition, la maîtrise de l'instrument et les tessitures vocales des deux cantatrices..



Les voix suaves et cristallines d'Amélie Jardon et Julie Mossay se sont tantôt succédé, tantoù érigées en duo dans un bel état lyrique à plusieurs registres techniques, interprétant entre autres pièces, Duo Lakmé de Léo Delibes (1836-1891) et O'moi Babbino Caro de Giacomo Puccini (1858-1924).

Quelques extraits de Carmen de Georges Bizet (1838-1875), Morgana Alcina de Georg Friedrich Haendel (1685-1759), La Péchole de Jacques Offenbach (1819-1880) et Stabat Mater de Giovanni Battista Pergolesi (1710-1736), ont également été entonnés avec brio.

Le pianiste, pétulant et brillant de maîtrise et de technique a fait montre de toute l'étendue de son talent, soutenant le chant avec des écritures orchestrales qui ont contenu les aspects rythmique, harmonique, et mélodique de chaque pièce.

L'assistance remontant le temps avec le «Trio lyrique wallon» dans une randonnée onirique a savouré les

différents moments du récital dans l'allégresse et la volupté, manifestant de l'entrain et du répondant à la fin de chaque pièce. Programmé dans cinq villes dont Bejaia, Tlemcen et Tiaret (pour la première fois), le Festival culturel européen en Algérie prône la diversité, l'échange culturel et la décentralisation, œuvrant à la «fusion des cultures algérienne et européenne à travers le dialogue culturel entre les deux rives de la Méditerranée», expliquent les organisateurs.

Le 16e Festival culturel européen se poursuit en Algérie avec, pour la journée de mercredi, Afrikan Boy du Royaume-Uni à la salle Ibn Zeïdoun à Alger, La chanson française à Annaba et le vernissage de «Constantine, regards croisés, patrimoine et culture», une exposition qui s'étalera jusqu'au 30 juin.

APS

LIBYE - TURQUIE**La Libye met en garde contre l'envoi de navires vers ses côtes sans autorisation**

Les autorités libyennes reconnues par la communauté internationale ont mis en garde mardi contre l'envoi de navires dans les eaux territoriales sans leur autorisation préalable, expliquant avoir bombardé dimanche un cargo turc car il tentait de pénétrer les eaux libyennes «par la force».

Dans un communiqué publié sur sa page Facebook, le gouvernement reconnu a prévenu qu'il ne fallait «pas porter atteinte à la souveraineté de l'Etat» et que «les bateaux ne pouvaient pénétrer les eaux territoriales libyennes sans coordination préalable avec les autorités compétentes».

Les forces aériennes de ce gouvernement ont bombardé dimanche un cargo turc, provoquant la mort d'un marin selon Ankara, parce qu'il était entré dans les eaux territoriales «sans permission», avait annoncé lundi un député du Parlement reconnu, basé à Tobrouk (est).

«Ce bateau turc tentait par la force de pénétrer dans les eaux territoriales libyennes (...) faisant fi des normes internationales et réglementations maritimes requérant l'obtention d'un permis d'entrée de la part des autorités compétentes, et ignorant toutes les sornessions», affirme le gouvernement dans son communiqué.

Selon lui, des navires ont pénétré les eaux libyennes sans autorisation pour «soutenir les groupes terroristes en leur fournissant des armes et des munitions, ainsi qu'aux extrémistes, pour alimenter les conflits sur le territoire libyen».

En proie à la guerre civile, la Libye compte actuellement deux gouvernements et Parlements qui se disputent le pouvoir, l'un à Tripoli sous la coupe de milices, et l'autre dans l'est du pays, reconnu par la communauté internationale.



Ce dernier gouvernement, dirigé par Abdallah al-Theni, accuse régulièrement Ankara, ainsi que le Qatar, de soutenir ses rivaux islamistes et a, par mesure de rétorsion, écarté toutes les entreprises turques des contrats publics.

A Tripoli, le ministère des Affaires étrangères du gouvernement non reconnu par la communauté internationale a par contre souligné «les relations historiques profondes entre Libyens et Turcs», déplorant «l'agression violente» contre le cargo.

Le bateau se trouvait «dans les eaux internationales, à 13 miles nautiques des côtes de la ville de Tobrouk (est)», lorsqu'il a été pris pour cible, a assuré le ministère dans un communiqué.

La Mission d'appui des Nations unies en Libye (Manul) a également dénoncé «l'attaque contre un navire turc au large des côtes libyennes dans laquelle un marin a péri et des membres d'équipage ont été blessés». La Manul a réclamé une enquête, appelant les belligérants à «tout faire pour éviter de cibler des civils ou des infrastructures civiles» en Libye.

La CPI se considère compétente pour les crimes commis par Daech

La procureure de la Cour pénale internationale Fatou Bensouda a affirmé mardi que cette institution était à priori compétente pour juger des exactions commises en Libye par le groupe autoproclamé «Etat islamique».

«Mes services considèrent que la juridiction de la CPI sur la Libye s'étend de prime abord à de tels crimes présumés», a déclaré Mme Bensouda devant le Conseil de sécurité de l'ONU.

Celui-ci a saisi la Cour de la situation en Libye par sa résolution 1970 de février 2011. La CPI est compétente pour juger les

crimes de guerre et crimes contre l'humanité.

Mme Bensouda a souligné que le Conseil «avait appelé à rendre justice pour les actes de violence contre les civils» commis par les jihadistes se réclamant de l'EI. Elle a cependant rappelé qu'il «revient en premier lieu aux Etats de poursuivre leurs ressortissants» qui ont rejoint les rangs de l'EI.

Le groupe autoproposé «Etat islamique», qui s'est implanté en Libye en profitant du chaos ambiant, a notamment revendiqué la décapitation de 21 chrétiens coptes, pour la plupart égyptiens, en février, et de 28 chré-

tiens éthiopiens en avril. Tout en affirmant que des crimes de guerre sont probablement commis en Libye depuis la chute de Mouammar El Guedhafi, la CPI s'est pour l'instant concentrée sur des poursuites contre les complices de l'ancien dictateur, dont son fils Seif al-Islam.

Mme Bensouda a réaffirmé mardi devant le Conseil que la CPI «enviseait activement de lancer des enquêtes et des poursuites sur d'autres cas» afin de «contribuer à mettre fin à l'impunité en Libye», mais elle n'a pas annoncé de nouvelles procédures. Elle a fait état d'accusations portant sur

des attaques aveugles menées dans des zones très peuplées» par des milices libyennes, notamment à Tripoli et Benghazi.

Pour Richard Dicker, de Human Rights Watch, «les autorités libyennes étaient incapables de lutter contre les exactions, et encore moins d'en poursuivre les coupables, il est temps pour la procureure de la CPI d'étendre ses enquêtes».

«Se concentrer sur les responsables de l'ère El Guedhafi ne suffit plus» et sanctionner les crimes actuels en Libye «est essentiel pour instaurer une paix durable», a-t-il affirmé.

3 enfants tués dans un tir de roquette à Benghazi

Trois enfants ont été tués, mardi soir, dans un tir de roquette contre un quartier résidentiel à Benghazi, dans l'est de la Libye, a indiqué une source médicale.

Les victimes, âgées entre 2 et 8 ans, sont issues de la même famille, a-t-on ajouté de même source, précisant qu'un quatrième enfant touché dans cette attaque est «dans un état critique».

Selon une source militaire, le missile a été tiré par «des groupes du terrorisme et de l'extrémisme», dans la continuité des «attaques aveugles» qui visent, ces derniers

temps, les zones peuplées de la capitale de la Cyrénaïque, en représailles aux opérations de l'armée contre leurs camps.

Depuis près d'une année, Benghazi est le théâtre d'affrontements violents entre les troupes de l'armée libyenne, loyales au gouvernement issu du Parlement élu (Tobrouk), et des groupes armés regroupés au sein du «Conseil constitutionnel des rebelles de Benghazi», toujours retranchés dans certains quartiers de la ville. Les accrochages entre les deux parties, qui utilisent toutes sortes d'armes,

ont causé des dégâts considérables au niveau des infrastructures et obligé une grande partie de la population à quitter la ville.

L'ONU mène actuellement une médiation entre le Parlement reconnu sur la scène internationale et le Congrès national général (CNG, Tripoli), dont le mandat a expiré, en vue de parvenir à une solution politique à la crise libyenne consistant à former un gouvernement d'union nationale et à mettre un terme à la violence dans ce pays, en proie à une guerre civile dévastatrice depuis quatre ans.

SAHARA OCCIDENTAL : La France et l'Espagne responsables du statu quo

La France et l'Espagne sont responsables du statu quo au Sahara occidental en empêchant toute perspective de solution du conflit dans ce territoire occupé depuis une quarantaine d'années par le Maroc, a indiqué mercredi à Chahid El Hafid (camps de réfugiés sahraouis), le coordinateur de la délégation sahraouie avec la Minurso, M'hamed Kheddad.

«Ces deux pays (France et Espagne) ont la responsabilité historique de faire perdurer le conflit au Sahara occidental en empêchant toute perspective de solution de ce conflit dans ce territoire occupé par le Maroc», a déclaré M. Kheddad dans un entretien à l'APS.

Il a relevé que «l'Espagne a failli à ses responsabilités en 1975 pour ne pas avoir appliquer la légalité internationale par l'organisation d'un référendum d'autodétermination au Sahara occidental».

«La France a, quant à elle, soutenu le Maroc et le régime mauritanien de Mokhtar Ould Daddah à l'époque, en intervenant militairement sur le terrain avec ses avions Jaguar contre les combattants du Front Polisario», a-t-il rappelé, expliquant que «la France a toujours bloqué l'application des résolutions de l'Onu relatives au droit du peuple sahraoui à l'autodétermination».

Pour M. Kheddad, «ce sont des calculs géopolitiques et intérêts sordides qui ont emmené ces deux puissances européennes à empêcher la moindre solution au conflit car cela permettra une construction maghrébine harmonieuse et un Front maghrébin uni et prospère face à l'Europe».

Il a ajouté que la France et l'Espagne «baissent du pied les principes de la Charte des Nations unies et en même temps bloquent la moindre solution au conflit car cela permettra une construction maghrébine harmonieuse et un Front maghrébin uni et prospère face à l'Europe».

Pour arriver à leur dessein, «les deux pays continuent à soutenir le Maroc, qui est l'un des pays de la rive sud de la Méditerranée qui reçoit le plus d'aides de l'Union européenne».

«Cette aide européenne est utilisée par le royaume chérifien pour notamment réprimer le peuple sahraoui dans les territoires occupés ou pour renforcer ses dispositifs militaires au Sahara occidental comme l'achat de radars», a-t-il affirmé, ajoutant qu'il est injuste de soutenir un régime hérititaire qui mène une guerre coloniale depuis 40 ans et prend en otage toute la sécurité régionale».

L'ONU doit assumer ses responsabilités

M. Kheddad a exprimé, par ailleurs, la «déception» de son gouvernement suite à l'adoption, en avril dernier, par le Conseil de sécurité de l'ONU d'une résolution prorogeant, encore une fois, d'un an le mandat de la Minurso, appelant les Nations unies «à assumer pleinement leurs responsabilités».

«Nous sommes déçus par la manière avec laquelle le secrétariat général des Nations unies a traité la question cette année au niveau du Conseil de sécurité», a-t-il indiqué, relevant que «la résolution est restée la même que celle de 2014 et qu'au lieu de progresser il y a eu du surplace».

«Le statu quo est inacceptable. Il est même dangereux pour la stabilité régionale et les Nations unies doivent assumer pleinement leurs responsabilités», a-t-il dit.

Pour M. Khaddad, «il y a une certaine volonté de jouer les prolongations, donc l'instabilité, et la France, en particulier, assume une grande responsabilité à cet égard».

Le coordinateur de la délégation sahraouie avec la Minurso a appelé, à cet égard, les Nations unies «à résérer le même traitement aux deux parties en conflit (Maroc et Front Polisario)».

«Il faut que les deux parties soient traitées, en ce qui concerne les relations avec les Nations unies, avec les mêmes droits et devoirs et qu'il n'y ait pas deux poids deux mesures».

Il a affirmé que contrairement au gouvernement du Sahara occidental, «de Maroc continue à ignorer les résolutions du Conseil de sécurité qui garantissent au peuple sahraoui le droit à l'autodétermination à travers l'organisation d'un référendum libre».

«Le royaume chérifien a même refusé, pendant plusieurs mois, de recevoir l'envoyé personnel du Secrétaire général des Nations unies pour le Sahara occidental, Christopher Ross», a-t-il relevé, rappelant que, «depuis 2012, il n'y a pas eu de rounds de négociations entre les deux parties en conflit à cause du blocage marocain».

La patience des Sahraouis a des limites

M. Kheddad a affirmé que «le pourrissement de la situation est très dangereux surtout que le peuple sahraoui n'a pas une patience illimitée». «Après 40 ans d'occupation marocaine, la partie sahraouie est prête à toute éventualité», a-t-il assuré, ajoutant que «les Sahraouis ont démontré pendant un quart de siècle leur volonté de paix et de coopération, de bonne foi, avec les Nations unies». Il a affirmé que «seule l'application rigoureuse des accords déjà signés et acceptés par les deux parties reste la seule issue de la résolution politique et pacifique au conflit du Sahara occidental». «Le peuple sahraoui demande la démocratie et le respect de la légalité internationale. Il revendique depuis quatre décennies son droit à la liberté et l'indépendance», a-t-il dit. «Mais si le Maroc continue à faire la sourde oreille, la communauté internationale sait que le peuple sahraoui peut faire la paix, mais sait aussi qu'il peut très bien faire la guerre».

SIGNATURE DEMAIN À BAMAKO DE L'ACCORD DE PAIX ET DE RÉCONCILIATION NATIONALE

Un grand jour !

Les Maliens ont qualifié la date du 15 mai qui coïncide avec la signature de l'accord de paix et de réconciliation nationale de grand jour. Cet accord scellera définitivement la paix et la réconciliation au Mali, pays déchiré par un conflit interne entre différents groupes. Un conflit qui menace dangereusement l'intégrité territoriale de ce pays voisin de l'Algérie.



Kamel Cherif

Tout est fin prêt pour que cet accord soit signé à l'occasion d'une cérémonie solennelle et grandiose à laquelle prendront part l'ensemble des parties ayant participé au processus du dialogue d'Algier. Il s'agit du couronnement d'un processus initié par l'Algérie en janvier 2014, quand des pourparlers informels avaient été entamés avec les différentes parties maliennes.

Les rounds de négociation n'ont été entamés qu'à partir du mois de juillet 2014. Ainsi, il aura fallu cinq longs et périlleux rounds de négociation pour parvenir à cet accord de paix et de réconciliation nationale.

Tous ces efforts ont été menés par la Médiation internationale, dont le chef de file n'est autre que l'Algérie. La médiation internationale comprend les représentants des Nations unies, de l'Union africaine, de l'Union européenne, de la Cédéo et des pays voisins. C'est dire les efforts immenses de l'Algérie pour instaurer au Mali dans un pays qui a failli être emporté par la violence, aggravée par le puissantelement de groupes terroristes et des narcotrafiquants. L'A-

gérie insiste sur l'instauration de la paix et de la sécurité au Mali, un pays situé dans la région du Sahel, laquelle est considérée comme étant une plaque-tourante pour tous les genres de trafics, notamment la drogue et les armes qui sont entre les mains de groupes terroristes dangereux. Du fait de l'importance et de l'impact de cet accord sur la région, mais aussi sur tout le continent, les Maliens ont qualifié la journée du 15 mai de grand jour et de grande joie.

En ce sens, la communauté internationale a salué à l'unanimité cet accord et les efforts de l'Algérie, mettant ainsi au pied du mur les groupes récalcitrants. C'est le cas de la France, qui est partie prenante dans la situation au Mali, pour avoir intervenu militairement afin de lutter contre les groupes terroristes au Nord du Mali.

C'est dans ce sens aussi que la France avait lancé un dernier et ultime appel, mardi dernier, à la Coordination des mouvements de l'Azawad (CMA) à signer l'accord de paix et de réconciliation au Mali. Contrairement aux autres parties, ce groupe n'avait pas paraphé l'accord à Alger, le 1^{er} mars dernier et se retrouve ainsi isolé et hors-la-loi, selon le droit international. La France a appelé les représentants de la Coordination des mouvements de l'Azawad à la responsa-

bilité et les encourage à faire cesser immédiatement la violence et à se rendre à Bamako le 15 mai, afin de signer l'accord pour la paix et la réconciliation au Mali, avait indiqué un communiqué du ministère français des Affaires étrangères, soulignant que seul le processus de paix est à même de mettre un terme à la crise au Mali.

Le gouvernement et les mouvements engagés dans la plateforme d'Algier, à savoir le Mouvement arabe de l'Azawad (MAA, dissident), la Coordination pour le peuple de l'Azawad (CPA) et la Coordination des Mouvements et Fronts patriotiques de résistance (CM-FPR) avaient paraphé l'accord le 1^{er} mars à Alger. Cependant la Coordination des mouvements de l'Azawad (CMA) regroupant le Mouvement national de libération de l'Azawad (MNL), le Haut conseil pour l'unité de l'Azawad (HCUA) et le Mouvement arabe de l'Azawad (MAA) avait demandé une pause pour consulter leur base militante avant de parapher le document.

Or, à partir de demain, il n'y aura plus aucune place à une quelconque pause ! L'accord de paix entrera dans sa phase d'application et les récalcitrants seront considérés par la communauté internationale comme étant des hors-la-loi.

L'Algérie condamne vigoureusement l'attaque contre un convoi militaire au nord du Mali (MAE)

L'Algérie a condamné vigoureusement l'attaque perpétrée lundi contre un convoi de l'armée malienne dans la région de Tombouctou (nord du Mali), qui a coûté la vie à neuf soldats maliens, a indiqué mardi le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Abdelaiziz Benali Cherif.

Nous condamnons vigoureusement l'attaque perpétrée contre un convoi des Forces armées maliennes, dans la région de Tombouctou (nord du Mali), qui a coûté la vie à neuf soldats, a indiqué M. Benali Cherif dans une déclaration à l'APS.

Nous présentons nos condoléances aux familles des victimes et exprimons notre solidarité avec le gouvernement et le peuple malien frère, a-t-il souligné. Cette attaque qui intervient au moment même où le Mali s'apprête à sceller l'accord pour la paix et la réconciliation, ne fera que renforcer la foi des Maliens en un avenir duquel la violence et le terrorisme seront bannis, a relevé la même source.

Les auteurs de cette attaque ne peuvent pas espérer que leur acte qui traduit leur désespoir, infléchira, de quelque manière que ce soit, la détermination de l'ensemble des Maliens à poursuivre leur marche résolue vers la paix, la stabilité et la réconciliation dans le respect de l'unité du pays et de son intégrité territoriale, a ajouté le porte-parole du ministère des Affaires étrangères.

Forte mobilisation pour un règlement définitif de la crise au Mali

Le ministre malien des Affaires étrangères, Abdoulaye Diop a réitéré mercredi l'engagement de son gouvernement à réussir le processus de paix entamé à Alger, à la veille de la signature de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali pour laquelle est réservée une grande cérémonie vendredi à Bamako. La cérémonie de signature de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali aura bel et bien lieu vendredi de Bamako, a assuré le ministre des Affaires étrangères, de l'intégration africaine et de la Coopération internationale au cours d'un échange d'informations avec les représentants du corps diplomatique accrédité au Mali dans une déclaration publiée mercredi par les médias maliens.

Le projet de programme distribué aux diplomates et à la presse prévoit l'arrivée des délégations invitées à partir de jeudi. La cérémonie de signature se déroulera au Centre international de conférences dans l'après-midi en présence de tous les invités.

La cérémonie se poursuivra par les déclarations des représentants des groupes armés du Nord (la Coordination des mouvements de l'Azawad et les Mouvements signataires de la Plateforme). Après les discours des chefs d'Etat et chefs de délégation, la cérémonie prendra fin aux environs de 18 heures 30 sur l'intervention du chef de l'Etat, Ibrahim Boubacar Keïta.

M. Diop a assuré aux membres du corps diplomatique que toutes les dispositions sont prises pour le bon déroulement de la cérémonie de vendredi. Au niveau de la sécurité, les forces de défense et de sécurité, seront épaulées par leurs homologues de la MINUSMA (Mission ...).

Abdoulaye Diop a lancé aux membres de la coordination un appel à venir signer l'accord. Nous souhaitons que nos frères de la CMA participent à la cérémonie vendredi. Rappelant avoir appris qu'ils étaient prêts à parapher (mardi). Mais nous souhaitons

que tout aille vite et que nos frères de la coordination soient présents à la signature pour que nous puissions ensemble tourner cette page de notre histoire, a-t-il indiqué.

Nous souhaitons ardemment que l'accord soit signé par toutes les parties prenantes. Le peuple malien nous regarde. Le monde entier nous regarde, a-t-il ajouté.

Après avoir salué la mobilisation de la communauté internationale dans le processus de paix au Mali, le ministre Diop a appelé tous les futurs signataires de l'accord à respecter leurs engagements, y compris les accords du cessez-le-feu. Il a également invité certains médias à revoyer leur traitement de l'information en précisant que les protagonistes sont avant tous les fils du Mali. Le ministre Diop a saisi l'occasion pour marquer la détermination et l'engagement du gouvernement à réussir le processus entamé le 16 juillet à Alger. Pour nous, cette cérémonie de signature est cruciale, a-t-il dit, en rappelant que tous les Maliens sont mobilisés pour la paix, en particulier les populations directement affectées par la crise. Cette mobilisation, a-t-il souhaité, doit rester intacte malgré tout ce qui se passe actuellement sur le terrain. Nous sommes préoccupés par la recrudescence de la violence dans le Nord de notre pays. Mais celle-ci ne doit pas nous décourager à aller à la paix, à la réconciliation de tous les Maliens, a-t-il soutenu. Le peuple malien, puisque c'est de lui qu'il s'agit, ne demande que la paix. On veut la paix, on veut la paix, on veut la paix, c'était le slogan qui revenait tel un leitmotiv lors d'une marche des maliennes organisée mardi, 12 mai, par des organisations de femmes, à Bamako pour soutenir l'accord. Elles étaient environ 200 femmes venues pour soutenir l'accord de paix et demander aux groupes rebelles de venir le signer ce vendredi. Aminata Ba., une membre du Réseau des femmes conseillères du Mali citée par les médias, a indiqué lors de la

marche : On a trop souffert. Donc nous demandons à tous les fils de ce pays de se joindre à la signature de cet accord d'Algier. Les récalcitrants qui ne veulent pas se joindre aux autres pour signer, les frères du Nord, les groupes rebelles qu'ils viennent se joindre au peuple malien pour signer l'accord d'Algier. Fatoumata Ali membre de l'association Voix de Tombouctou avait aussi fait le déplacement : Nous voulons la paix, nous voulons la signature de cet accord. Les régions du Nord sont fatiguées par cette guerre insatiable. Il ya eu trop de morts. Nous voulons que ça s'arrête, no s sommes fatiguées. Nous voulons cet accord, a-t-elle ajouté. Les parties maliennes au dialogue pour le règlement de la crise dans la région nord du Mali avaient déjà paraphé le 1^{er} mars dernier à Alger un accord de paix et de réconciliation sous la supervision de la médiation internationale, conduite par l'Algérie. Le document avait été paraphé par le gouvernement et les mouvements engagés dans la plateforme d'Algier, à savoir le Mouvement arabe de l'Azawad (MAA, dissident), la Coordination pour le peuple de l'Azawad (CPA) et la Coordination des Mouvements et Fronts patriotiques de résistance (CM-FPR). Cependant la Coordination des mouvements de l'Azawad (CMA) regroupant le Mouvement national de libération de l'Azawad (MNL), le Haut conseil pour l'unité de l'Azawad (HCUA) et le Mouvement arabe de l'Azawad (MAA) avait demandé une pause pour consulter leur base militante avant de parapher le document. La Coordination des mouvements de l'Azawad (CMA) parapheurera jeudi à Alger l'accord de paix et de réconciliation au Mali, déjà paraphé en mars dernier par le gouvernement malien et groupes engagés au sein de la plateforme. Cette étape ainsi franchie représente un pas important dans la résolution de la crise malienne, avant la signature officielle prévue vendredi.

APS

YEMEN

Le Conseil de sécurité demande le respect de la trêve humanitaire

Les membres du Conseil de sécurité ont «salué l'initiative de l'Arabie saoudite et du gouvernement du Yémen d'appliquer une pause humanitaire» au Yémen et ont demandé à tous les belligérants de la respecter, dans une déclaration adoptée mardi soir par consensus.

Dans cette déclaration, les 15 pays membres «expriment leur profonde inquiétude devant les graves conséquences humanitaires de la poursuite de la violence au

Yémen». Ils demandent aux belligérants de «suspendre leurs opérations militaires de manière transparente et fiable» pendant cette trêve.

Ils leur demandent aussi de «permettre l'entrée et la livraison des secours essentiels à la population civile, y compris la nourriture, les médicaments et le carburant».

Ils exhortent «toutes les parties prenantes à faciliter la livraison urgente de l'aide humanitaire et un accès rapide, sécurisé et sans entraves, pour les acteurs humanitaires afin que ceux-ci puissent atteindre les personnes qui ont besoin d'aide». Ils expriment leur «plein sou-



ten» à l'émissaire de l'ONU au Yémen, Ismail Ould Cheikh Ahmed, qui vient d'entamer une visite dans le pays, et invitent le secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon à intensifier ses efforts de bons offices et à convoquer une conférence de négociation pour trouver une solution politique.

Ils invitent tous les protagonistes de la crise yéménite à participer à ces discussions sous l'égide de l'ONU «sans conditions préalables et de bonne foi».

Selon des diplomates, cette conférence pourrait se tenir à Genève après celle qui doit se tenir à Ryad le 17 mai à

l'invitation des pays du Golfe. Enfin, les pays membres rappellent aux belligérants leur obligation de respecter les lois internationales humanitaires et notamment de «prendre toutes les précautions possibles pour minimiser les dommages causés aux civils».

Une trêve humanitaire censée mettre fin à sept semaines de raids aériens et de combats meurtriers est entrée en vigueur mardi soir au Yémen, a annoncé la coalition qui combat les rebelles, tout en prévenant qu'elle répliquerait à toute violation du cessez-le-feu proposé par l'Arabie saoudite.

100 morts dans les frappes aériennes de la coalition conduite par Ryadh la veille du cessez-le-feu

Au moins 100 personnes ont été tuées lundi dans les bombardements aériens intensifs des forces de la coalition conduite par l'Arabie saoudite contre un entrepôt de missiles et des dépôts d'armes dans la capitale yéménite Sanaa, ont indiqué mardi des sources médicales.

«Les dernières informations indiquent qu'au moins 100 personnes ont été tuées et près de 300 blessées suite aux importantes explosions de lundi, causées par les frappes aériennes de la coalition saoudienne contre des dépôts d'armes», ont confirmé les directeurs des quatre principaux hôpitaux de Sanaa cités par l'agence Chine nouvelle. L'agence de presse officielle yéménite Sabaa a confirmé lundi le bilan. Lundi



soir, la coalition menée par l'Arabie saoudite a attaqué un en-

d'atteindre les civils assiégés à l'intérieur du pays en guerre.

treport de missiles dans la montagne de Nuqom, à l'est de Sanaa, causant une série de violentes explosions qui ont fortement endommagé les maisons aux alentours et forcé des centaines de familles à fuir leurs maisons situées sur place.

Les Houthis, soutenus par des unités de l'armée, et les milices tribales fidèles au président yéménite Abd-Rabbo Mansour Hadi, qui se combattent pour le contrôle de plusieurs villes du Yémen depuis plus de six semaines, se sont engagés à respecter le cessez-le-feu afin de permettre à l'aide humanitaire

Première nuit calme après le début de la trêve humanitaire

La situation était calme mercredi au Yémen pour la première fois en sept semaines, quelques heures après l'entrée en vigueur d'une trêve humanitaire, à l'initiative de l'Arabie saoudite qui a dirigé fin mars une coalition militaire arabe contre les miliciens houthis et leurs alliés, ont rapporté les médias.

«Sanaa a vécu une nuit calme après qu'ont cessé les déflagrations des missiles de la DCA et les bombardements qui faisaient peur à la population», a déclaré un habitant de la capitale, cité par l'agence AFP. Selon des témoins

cités par l'agence, seulement de brèves escarmouches ont été enregistrées dans les provinces de Dhaleh et de Chabwa ainsi qu'à Taëz (sud-ouest) et à Mareb, à l'est de Sanaa, peu après le début du cessez-le-feu.

La trêve humanitaire est entrée en vigueur mardi à 23H00 (20H00 GMT) à l'initiative de l'Arabie saoudite, qui a pris le 26 mars la tête d'une coalition pour lancer une campagne de frappes aériennes contre les Houthis qui voulaient prendre le contrôle de l'ensemble du Yémen, frontalier du

royaume pétrolier.

Cette trêve de cinq jours vise à permettre la livraison de matériel de secours désespérément attendus par la population, bien que les organisations humanitaires ont déjà averti qu'elles avaient besoin de plus de temps.

Depuis le lancement de l'opération aérienne de la coalition, 828 civils ont été tués selon l'ONU. Le conflit a en outre aggravé la situation humanitaire dans ce pays, où 12 millions de personnes sont en insécurité alimentaire.

APS

IRAK

2,8 millions de déplacés en Irak depuis début 2014, selon l'OIM

Plus de 2,8 millions de personnes ont été contraintes de fuir leur foyer en Irak depuis le début de l'année 2014 en raison des violences, selon les estimations de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM).

La situation s'est aggravée dans le village des combats qui font rage à Ramadi, chef-lieu de la province d'Al-Anbar, entre les troupes gouvernementales irakiennes et les combattants du groupe terroriste autoproclamé «Etat islamique» (Daech/EI), a expliqué l'OIM mardi. Selon l'organisation, pas moins de 133.000 personnes ont dû quitter la région de Ramadi face à l'avancée des combattants de Daech/EI il y a plus d'un mois. Jusqu'aujourd'hui, quelque 16.000 déplacés seulement ont regagné leurs foyers, a précisé le chef du bureau de l'OIM en Irak, Thomas Lothar Weiss.

Le groupe extrémiste contrôle depuis l'an 2014 de vastes pans de territoires en Irak, notamment dans la province sunnite d'Al-Anbar qui s'étend des frontières syriennes et jordaniennes jusqu'à la capitale Bagdad.

Dans le même contexte, le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), a lancé lundi un appel aux dons pour mobiliser une enveloppe de 38,5 millions de dollars supplémentaires destinés à financer ses opérations d'aide en faveur des familles déplacées en Irak.

Il s'agit, selon l'organisation humanitaire, de porter à 122 millions de dollars le montant nécessaire pour 2015, faisant ainsi de l'Irak sa deuxième plus grande opération au monde, après la Syrie.

Le conflit syrien a en effet poussé plus de 7,6 millions de personnes internes à fuir leurs maisons, alors que la plus grande vague de déplacement de ces deux dernières années est intervenue en Irak lorsque l'EI a lancé son offensive fulgurante en juin 2014 à travers le pays.

D'après l'OIM dont le siège est à Genève, l'Irak compte actuellement 2.834.676 déplacés internes contre environ 300.000 déplacés au début de l'année 2014.

PUBLICITÉ

**RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
DIRECTION DE LA SANTÉ ET DE LA POPULATION
DE LA WILAYA D'ALGER
NUMÉRO D'IDENTIFICATION FISCALE
(NIF) : 40800160000160049**

**AVIS D'INFRUCTUOSITE
D'AVIS D'APPEL D'OFFRES
NATIONAL RESTREINT**

Après l'évaluation des offres techniques et conformément aux articles n° 44 et n° 122 du décret présidentiel n° 10-236 du 07 octobre 2010 portant réglementation des marchés publics modifié et complété. La direction de la santé et de la population de la wilaya d'Alger annonce que : l'Appel d'Offres National Restreint n° 03/DSP/2015, paru dans les quotidiens nationaux : ESSALEM et DK NEWS le 07/04/2015, relatif à l'acquisition de banaliseur au profit des unités légères, est déclaré infructueux au motif suivant : aucune offre n'est conforme aux dispositions du cahier des charges.

CORÉE DU NORD Exécution du ministre de la Défense



Le ministre nord-coréen de la Défense, Hyon Yong-Chol, a été exécuté pour déloyauté et manque de respect envers le dirigeant nord-coréen Kim Jong-Un, a rapporté mercredi l'agence de presse sud-coréenne Yonhap citant les services secrets sud-coréens.

Des centaines de responsables du régime de Pyongyang ont assisté le 30 avril à l'exécution de ce ministre, a indiqué à Séoul Han Ki-Beom, directeur adjoint des services de renseignement nationaux (NIS) devant une commission parlementaire, selon l'agence.

Selon Yonhap, il était reproché à M. Hyon, qui avait été nommé ministre des Forces armées il y a moins d'un an, de s'être assoupi durant des célébrations militaires et d'avoir répondu à Kim Jong-Un à plusieurs reprises.

JOHN KERRY

Il est «critique» pour la Russie et les séparatistes «d'agir» en faveur de la trêve en Ukraine

Le secrétaire d'Etat américain John Kerry a estimé mercredi qu'il était «critique» pour la Russie et les séparatistes ukrainiens d'«agir» en faveur d'un cessez-le-feu dans l'est de l'Ukraine, après avoir longuement rencontré le président russe Vladimir Poutine la veille.



«Nous sommes dans un moment critique pour la Russie et les séparatistes qui doivent agir pour respecter l'accord de Minsk», a dit M. Kerry avant le début d'une réunion des ministres des Affaires étrangères de l'Otan à Antalya (sud-ouest de la Turquie) pour discuter notamment de la crise en Ukraine.

Le secrétaire général de l'Alliance, Jens Stoltenberg, a appelé à la mise en œuvre «d'urgence» de cette trêve. «Les actes disent plus que les mots», a-t-il insisté.

M. Kerry a notamment appelé au retrait des armes lourdes de la ligne de front, l'une des dispositions de l'accord de cessez-le-feu signé en février dans la capitale biélorusse, et demandé que les observateurs de l'OSCE puissent accéder à toutes les zones de la ligne de contact, même celles où des tirs se poursuivent presque quotidiennement, comme autour de l'aéroport.

«Il est important de cesser le conflit dans toutes ces zones», a martelé le secrétaire d'Etat américain, mentionnant notamment le village stratégique de Chirokiné, proche du grand port de Marioupol.

«Il y a une occasion énorme pour que le conflit trouve la voie menant à sa résolution», a estimé M. Kerry, rappelant que des pourparlers entre Kiev et les séparatistes, dans le cadre de groupes de travail sur des questions comme la sécurité ou l'économie ou l'humanitaire, avaient eu lieu la semaine dernière.

«Nous espérons vraiment que le président Poutine, la Russie, et les séparatistes vont se réunir avec le gouvernement ukrainien pour pleinement mettre en œuvre (le cessez-le-feu, ndlr) et faire des progrès», a-t-il poursuivi.

Le président russe Vladimir Poutine et le secrétaire d'Etat John Kerry ont eu

mardi à Sotchi (sud) quatre heures d'entretiens qualifiés côté américain de «francs» et «productifs», premiers signes de détente entre Moscou et Washington après plus d'un an de crise en Ukraine.

Dans une conférence de presse commune qui s'est tenue à l'issue de quatre autres heures d'entretiens, cette fois entre M. Kerry et son homologue russe

Sergueï Lavrov, les deux chefs de la diplomatie ont manifesté leur volonté de travailler à nouveau ensemble sur les grands sujets internationaux.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BLIDA
DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article 125 du décret présidentiel, 10/236 du 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics, le directeur de la jeunesse et des sports de la wilaya de Blida informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre N°01/2015 parus aux quotidiens nationaux : « DK NEWS » du 22/03/2015 et "المحور اليومي" du 21/03/2015 et le BOMOP concernant le projet « Etude et Suivi pour la Réalisation d'une Piscine Semi Olympique à l'Arbaa - w. Blida » – que suite aux analyses et évaluations des offres, le projet a été attribué provisoirement au bureau d'étude :

BET Rayanis (k- laidouci)
Nis : 196209180009536

BET	Note Technique	Montant de l'offre	Durée	OBS
BET Rayanis (k- laidouci)	86	9 063 125,00 DA	01 mois étude 18 mois suivi	mieux disant

Les soumissionnaires participant au présent avis d'appel d'offre intéressés peuvent, se rapprocher du service technique de la direction de jeunesse et des sports dans un délai maximum de trois jours à compter du premier jour de parution de avis l'attribution provisoire du marché pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres technique financière.

Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par la commission peut introduire un recours auprès du comité des marchés de la wilaya de Blida dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis.

DK NEWS

Anep : 324 641 du 14/05/2015

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE DJELFA
DIRECTION DE L'INDUSTRIE ET DES MINES

NIF : 000517019000948

AVIS D'INFRUCTUOSITÉ DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL N° 03/2015

La direction de l'Industrie et des Mines de la wilaya de Djelfa informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offre national restreint N° 03/2015 en date 18/03/2015 relatif l'étude, réhabilitation et développement de la zone d'activité De Birine pour réaliser les lots suivants: lot 02 : Réservoir d'eau surélevé 300 m3 , lot 06 : Voirie , a été déclaré infructueux. Les soumissionnaires peuvent demander des explications sur les résultats de l'évaluation dans un délai de 03 jours à partir du premier jour de la parution de ce présent avis.

DK NEWS

Anep 324 585 : du 14/05/2015

PROGRAMME DU JOUR

TF1

06:25 Culture Infos : TFOU
08:25 Autre : Météo
08:30 Culture Infos : Téléshopping
09:20 Autre : Météo
09:25 Série TV : Nos chers voisins
10:00 Cinéma : La professeure Foldingue
11:55 Culture Infos : Petits plats en équilibre
12:00 Autre : Les douze coups de midi
12:50 Culture Infos : L'affiche du jour
13:00 Autre : Journal
13:40 Culture Infos : Petits plats en équilibre
13:45 Autre : Météo
13:55 Cinéma : Hitch, expert en séduction
16:00 Autre : Spéciale bêtisier
17:00 Autre : L'addition, s'il vous plaît
18:00 Autre : Bienvenue au camping
19:00 Autre : Money Drop
19:55 Autre : Météo
20:00 Autre : Journal
20:30 Autre : Météo
20:40 Série TV : Nos chers voisins
20:45 Autre : C'est Canteloup
20:55 Série TV : Alice Nevers, le juge est une femme
21:55 Série TV : Alice Nevers, le juge est une femme
23:00 Série TV : Alice Nevers, le juge est une femme

2

06:00 Autre : Les Z'amours
06:25 Culture Infos : Point route
06:30 Autre : Journal
06:35 Culture Infos : Télématin
06:57 Autre : Météo 2
07:00 Autre : Journal
07:10 Culture Infos : Télématin (suite)
08:00 Autre : Journal
08:10 Culture Infos : Télématin (suite)
09:00 Culture Infos : Dans quelle éta-gère
09:02 Culture Infos : Orthodoxie
09:30 Culture Infos : Chrétiens orientaux : foi, espérance et traditions
10:00 Autre : Présence protestante
11:00 Autre : Messe de l'Ascension
12:01 Autre : Tout le monde veut prendre sa place
12:55 Autre : Météo 2
13:00 Autre : Journal
13:50 Autre : Météo 2
13:52 Culture Infos : Consomag
14:00 Culture Infos : Toute une histoire
15:10 Culture Infos : L'histoire continue
15:40 Culture Infos : Comment ça va bien !
16:40 : Comment ça va bien !
17:15 Autre : Mon food truck à la clé
17:50 Sport : Paris-SG (Fra) / Francfort (All)
19:55 Autre : Météo 2
20:00 Autre : Journal
20:40 Série TV : Parents mode d'emploi
20:45 Série TV : Parents mode d'emploi
20:46 Culture Infos : Alcaline l'instant
20:50 Autre : Météo 2
20:55 Culture Infos : Envoyé spécial
22:25 Culture Infos : Complément d'enquête
23:35 Culture Infos : Alcaline le mag

3

06:00 Autre : EuroNews
06:45 Culture Infos : Ludo
06:46 : Le petit dinosaure
07:08 : Le petit dinosaure
07:34 : Marsupilami
08:01 : Les lapins crétins : invasion
08:07 : Les lapins crétins : invasion
08:13 : Les lapins crétins : invasion
08:20 Culture Infos : Ludo vacances
08:24 Série TV : Scooby-Doo, Mystères Associés
08:46 Série TV : Scooby-Doo, Mystères Associés
09:12 : Les lapins crétins : invasion
09:18 : Les lapins crétins : invasion
09:25 : Les lapins crétins : invasion
09:31 : Les lapins crétins : invasion
09:38 : Les lapins crétins : invasion
09:44 : Les lapins crétins : invasion
09:54 Série TV : Lego Star Wars : les chroniques de Yoda
10:19 Série TV : Lego Star Wars : les chroniques de Yoda

10:43 Cinéma : En sortant de l'école
10:45 Culture Infos : Consomag
10:50 Culture Infos : Midi en France
11:55 Autre : Météo
12:00 Autre : 12/13 : Journal régional
12:25 Autre : 12/13 : Journal national
12:55 Culture Infos : Météo à la carte
14:05 Cinéma : Touchez pas au grisbi
15:40 : Nous nous sommes tant aimés
16:10 Autre : Des chiffres et des lettres
16:50 Autre : Harry
17:25 Culture Infos : Un livre, un jour
17:30 Autre : Slam
18:10 Autre : Questions pour un champion
19:00 Autre : 19/20 : Journal régional
19:18 Autre : 19/20 : Edition locale
19:30 Autre : 19/20 : Journal national
19:58 Autre : Météo
20:00 Culture Infos : Tout le sport
20:15 Autre : Météo régionale
20:20 : Plus belle la vie
20:50 Cinéma : True Grit
22:35 Autre : Météo
22:38 Culture Infos : Parlons passion, en quelques mots
22:40 Autre : Grand Soir 3
23:30 Cinéma : La source des femmes

CANAL+

06:50 Autre : Zapping
06:55 Autre : Le Before du grand journal
07:22 Autre : La météo
07:25 Autre : Le petit journal
07:50 Autre : Les Guignols de l'info
08:02 Autre : La météo
08:04 : Zapsport
08:10 Série TV : Anger Management
ENREGISTRER
08:30 Cinéma : Avis de mistral
10:10 Culture Infos : Rencontres de cinéma
10:30 Cinéma : Pas son genre
12:20 Culture Infos : La nouvelle édition
12:44 Culture Infos : Suivez la guide à Cannes
12:45 Culture Infos : La nouvelle édition, 2e partie
14:04 Culture Infos : Les marches de Cannes
14:05 Série TV : Le bureau des légendes
15:00 Série TV : Le bureau des légendes
15:55 Culture Infos : Permis de tuer
16:20 Cinéma : Edge of Tomorrow
18:10 Autre : Le Before du grand journal
18:43 Culture Infos : Les marches de Cannes
18:45 Autre : Le JT
19:04 : Suivez la guide à Cannes
19:05 Autre : Le grand journal de Cannes
20:05 Autre : Le grand journal de Cannes, la suite
20:25 Autre : Le petit journal
21:00 Série TV : True Detective
21:55 Série TV : True Detective
22:50 Série TV : Mad Men
23:35 : Foo Fighters : Sonic Highways

M

06:00 Autre : M6 Music
07:05 Autre : Météo
07:10 : Les blagues de Toto
07:20 : La maison de Mickey
07:45 : Princesse Sofia
08:10 : Sammy & Co
08:20 : Alvinnn !!! et les Chipmunks
08:35 : Alvinnn !!! et les Chipmunks
08:50 Autre : Météo
08:55 Culture Infos : M6 boutique
10:00 Série TV : 90210
10:50 Série TV : Devious Maids
11:45 Série TV : Devious Maids
12:40 Autre : Météo
12:45 Autre : Le 12.45
13:05 Série TV : Scènes de ménages
13:40 Autre : Météo
13:55 Cinéma : Tempête de boulettes géantes
15:35 Cinéma : High School Musical 3 : nos années lycée
17:40 Autre : Les reines du shopping
18:50 Série TV : En famille
19:40 Autre : Météo
19:45 Autre : Le 19.45
Autre (25 mn)
20:10 Série TV : Scènes de ménages
20:55 Cinéma : L'odyssée de Pi
23:05 Cinéma : Sept vies

TÉLÉ

La sélection

TF1

20h55

Alice Nevers, le juge est une femme



Résumé

Alice, blessée par un coup de scalpel, a été emmenée au bloc pour une intervention d'urgence. Mais rien ne se déroule comme prévu : alors qu'elle semble hors de danger, les machines s'affolent et son rythme cardiaque s'accélère. Alice se réveille alors en pleine opération. Pendant ce temps, le commandant Marquand est sur une affaire : Camille Verdier, psychiatre et experte près des tribunaux, a été retrouvée morte au palais de justice, a priori après avoir chuté du haut d'un escalier. Mais l'autopsie révèle qu'elle a en réalité été empoisonnée...

2

20h45

Envoyé spécial

Résumé

Au sommaire :
La beauté à prix cassés
Depuis quelques années, des produits de beauté à bas prix, cinq fois moins chers en moyenne que ceux du luxe, bouleversent les codes du marché de la beauté. En France, de nouvelles boutiques low-cost ouvrent chaque jour et leur succès concurrence les grands noms du secteur. Comment ces marques parviennent-elles à proposer des prix aussi bas ?

L'ile aux requins

Plages de sable blanc, soleil, hospitalité, la carte postale est idéale pour passer des vacances de rêve à La Réunion. Mais entre 2011 et avril 2015, seize attaques de requins-bouledogues ont eu lieu. Sept personnes ont trouvé la mort. La baignade est désormais interdite sur le littoral à l'exception de quelques zones surveillées.

3e sujet à déterminer

**3**

19h30

True Grit



Résumé

En 1870, juste après la guerre de Sécession, une orpheline de 14 ans, avide de vengeance, engage un marshal alcoolique pour traquer l'assassin de son père et le capturer avant qu'un ranger ne leur brûle la politesse.

CANAL+

20h55

True Detective

Résumé

En 2012, Hart et Cohle se remettent à travailler sur le dossier Dora Lange : Cohle explique à son ami que le principal suspect est un homme arborant des cicatrices...

**M**

20h50

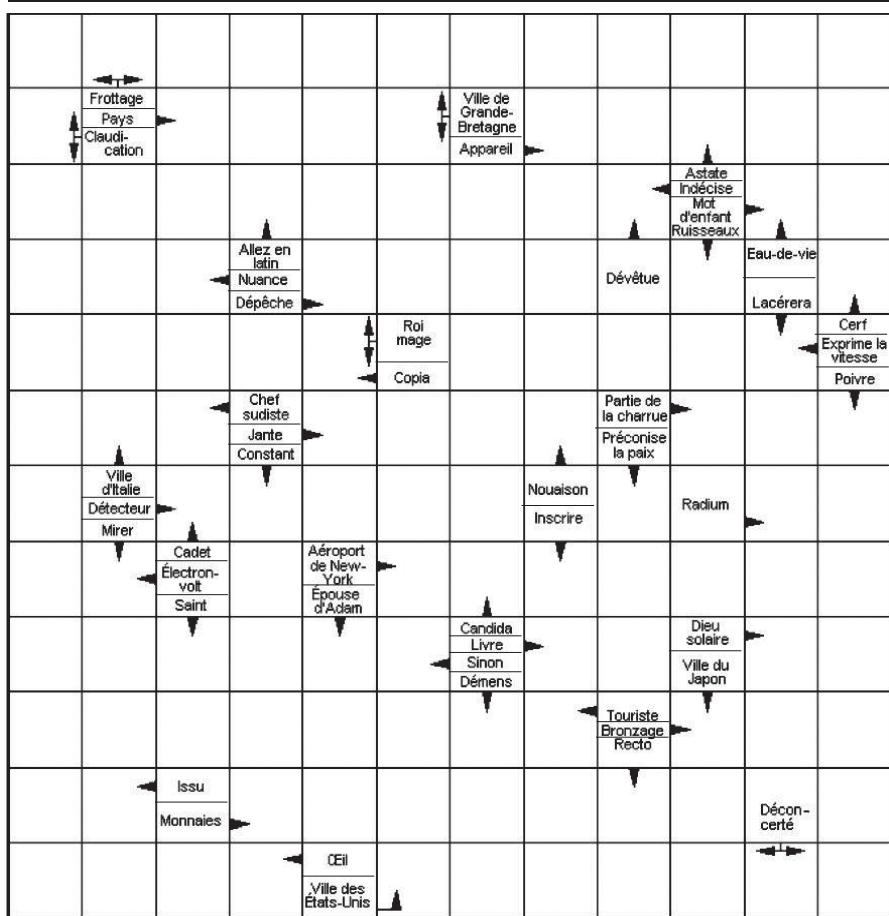
L'odyssée de Pi



Résumé

Parti émigrer au Canada avec toute sa famille, à bord d'un cargo transportant également les animaux que son père, propriétaire du zoo de Pondichéry, a été contraint de vendre, un adolescent se retrouve seul survivant ou presque d'un terrible naufrage, avec pour seul compagnon un tigre féroc...

Mots fléchés n°951



Samouraï-Sudoku n°951

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.

9	3	6	7	4							
4				8							
5				9							
7				5							
2				6							
9				2							
1				3							
8				7							
3	7	2	8	9	3	6	1	7	2	9	
					6	7					
					1	5	2				
					8	1					

	2	6	1	3	5	6	8	4	2	9	5
1					8	7			2		
3					4	1			6		
8					9	9			7		
4					7	3			8		
3					5	7			5		
6					5	8			3		
9					3	2			4		
8	1	5	2	7		1	5	2	8	6	

7 erreurs



Proverbes

L'eau ne peut pas monter la pente.

Proverbe algérien

Qui t'a louée ô mariée ? C'est ma mère en présence de ma tante.

Proverbe berbère

Pour vendre, dit du bien ; pour acheter, dis du mal.

Proverbe arabe

Il n'y a que le premier pas qui coûte.

Proverbe français

C'est arrivé un 14 Mai

1608 : fondation de l'Union protestante.

1610 : Louis XIII devient roi de France suite à l'assassinat d'Henri IV.

1643 : Louis XIV devient roi de France suite à la mort de Louis XIII.

1804 : départ de l'expédition Lewis et Clark.

1836 : signature des traités de Velasco.

1863 : bataille de Jackson (Guerre de Sécession).

1948 : Proclamation de création de l'Etat d'Israël et de ce fait l'expulsion des palestiniens de leurs terres sans que leur droit au retour ne soit encore reconnu dans les faits et le commencement de la Nakba.

1955 : signature du Pacte de Varsovie.

1958 : Pierre Pflimlin devient président du Conseil en France.

1970 : création de la Fraction armée rouge (allemand : Rote Armee Fraktion) en Allemagne.

2002 : élection de Ahmad Tejan Kabbah à la présidence de la Sierra Leone.

Célébrations :

- Journée mondiale contre l'hypertension artérielle.

- Liberia : National Unification Day, Fête de l'unification nationale.

- Malawi : Hastings Banda's Birthday (Anniversaire de Hastings Banda), célèbre l'anniversaire (douteux) de la naissance du premier président du pays, supposée en 1904.

Mots croisés n°951

Horizontalement:

1. Relatif à l'écriture sainte
2. Coulis d'ail pilé avec de l'huile d'olive - Extraire le sel
3. Mammifère lagomorphe - Tique
4. Institut national de l'audiovisuel - Plein - Compositeur russe
5. Solution aqueuse, employée comme antiseptique - Romain
6. Région du Sahara nigé-

Verticalement:

7. Coutumes - Rassemblement pour la République - Nios
8. Ridiculisaient
9. Art, contracté - Labifié à fleurs jaunes très odorantes - Adjectif possessif
10. Se dit du format déterminé par le pliage d'une feuille d'impression en 8 feuillets, soit 16 pages
11. Choisirions - Du verbe avoir
12. Ch. - I. de c. de la Somme - Permanent

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

Belhadj nominé pour le trophée du meilleur joueur de la saison au Qatar



L'ancien international algérien, Nadir Belhadj, a été nommé pour le trophée du meilleur footballeur au Qatar au titre de l'exercice 2014-2015, indique mercredi la presse locale.

Belhadj, qui porte les couleurs d'Al-Sadd depuis 2010, est retenu pour la troisième saison de rang dans la liste des nominés pour le trophée en question. L'heureux élu sera connu le 24 mai en cours à l'issue de l'épreuve de la Coupe du Prince qui marquera la fin de la saison footballistique au Qatar.

Le latéral gauche qui bouclera ses 33 ans en juin prochain, avait annoncé sa retraite internationale en 2012. Il a porté les couleurs de l'équipe d'Algérie 54 fois avec 4 buts marqués.

Avant d'atterrir à Doha, il avait évolué dans plusieurs clubs européens, à l'image du FC Lyon en France, et Portsmouth en Angleterre.

LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE (1^{ER} J) USM ALGER Reprise des entraînements le 8 juin

L'USM Alger (Ligue 1 algérienne de football) engagée en phase des poules de la Ligue des champions d'Afrique, reprendra les entraînements le 8 juin, après un repos de 8 jours au terme du championnat, en vue du match en déplacement à Sétif entre le 26 et 28 juin, comptant pour la 1^{ère} journée (Gr J) de la Ligue des champions, a appris l'APS mercredi auprès du club algérien.

Le club algérois jouera son dernier match de la Ligue 1, le vendredi 29 mai à domicile face à l'ASO Chlef, avant d'observer une trêve de 8 jours. Les coéquipiers de Nacereddine Khoualed effectueront un stage à l'étranger du 10 au 20 juin, dans un lieu qui reste à désigner.

Outre l'ES Sétif, le club capitale, versé dans le groupe B de la Ligue des champions, évoluera également aux côtés de l'autre club algérien du MCE Eulma et des Soudanais d'Al-Merreikh.

En championnat, l'USMA tenant du titre, reste sur une défaite concédée samedi sur le terrain de la JS Saoura (3-2), ce qui a fait reléguer l'équipe à la 8^e place au classement avec 37 points, à trois longueurs du premier relégable, le MCEE.



TRANSFERT

Derrajja (MCE Eulma) convoité par le Club Africain et Al-Ittihad saoudien



L'attaquant du MCE Eulma et meilleur buteur du championnat professionnel de football de Ligue 1, Walid Derrajja, est convoité par le Club Africain (Tunisie) et Al-Ittihad saoudien, a indiqué le manager général du club du «Babiyas», Tarek Zaâboub.

«Derrajja est convoité par ces deux formations, et celui qui payera plus parviendra à engager le joueur cet été», a indiqué le dirigeant eulmi mardi soir à la radio nationale.

Walid Derrajja (24 ans) s'est distingué cette saison avec son équipe en marquant 14 buts, à trois journées de la fin du championnat. Outre Derrajja, le néo-international Brahim Chenih est «sur le point d'être transféré en France», probablement à l'EA Guingamp (Ligue 1), précise la même.

«Les négociations avec le club français sont à un stade avancé», précise Tarek Zaâboub.

Le manager général du MCEE a souligné que les «deux joueurs pourront prendre part aux deux premiers matches de la phase des poules de la Ligue des champions», avant de quitter le club des hauts plateaux. Le MCEE a réalisé l'exploit de se hisser pour la phase des poules de la C1, à l'occasion de sa première participation internationale de son histoire. En championnat, le club est relégable en occupant la 14^e place avec 34 pts.

APS

S o l u t i o n

Sudoku N°950

5	4	1	7	8	9	6	3	2
9	6	7	2	3	1	8	5	4
8	3	2	6	4	5	1	7	9
6	8	3	9	2	4	7	1	5
2	7	5	1	6	8	4	9	3
4	1	9	3	5	7	2	6	8
1	2	8	5	7	3	9	4	6
3	9	4	8	1	6	5	2	7
7	5	6	4	9	2	3	8	1
6	7	9	8	5	2	4	1	3
2	1	4	9	6	3	7	8	5
8	3	5	1	4	7	2	9	6
5	1	2	3	9	7	4	6	8
6	4	8	1	2	5	7	9	3
7	9	3	4	6	8	1	5	2
8	7	4	9	3	6	2	1	5
1	6	9	2	5	4	8	3	7
2	3	5	8	7	1	9	4	6
4	2	6	5	8	9	3	7	1
9	8	7	6	1	3	5	2	4
3	5	1	7	4	2	6	8	9

Mots Croisés N°950

DAMASQUINAGE
ECUMEUX■AMES
STEATOMES■NS
HI■R■IAKARTE
OFFRE■LARCIN
U■RETS■CD■L■
LIAS■ESTELLE
ILI■FRAISIER
E■CREDIT■ESE
REHE■ETUDES■
EDENTA■DOSER
SE■EMULES■SA

Mots Fléchés N°950

PALISSADIQUE
INUSUEL■DURS
NAGER■UNIE■S
ATERIEN■OBEI
CE■AMR■STERE
OXONIUM■ECRU
TIN■SPICS■A
HECT■TEL■OTE
E■LAVIT■AMIE
QUEUSOT■COQS
UN■D■NEON■UT
EIDERS■HEBEI

MASTERS 1000 DE ROME: Djokovic passe difficilement en huitièmes de finale

Le Serbe Novak Djokovic, N1 mondial, s'est qualifié pour les huitièmes de finale du Masters 1000 de Rome, en s'imposant difficilement devant l'Espagnol Nicolas Almagro (N174) en trois sets 6-1, 6-7 (5/7), 6-3, mardi dans la capitale italienne.

Le Serbe, qui avait décidé de faire l'impasse sur le tournoi de Madrid la semaine passée, après son exceptionnel début de saison, a souffert plus qu'attendu pour son retour sur les courts. Le

N1 mondial affrontera au prochain tour le Brésilien Thomaz Bellucci (N68) ou l'Espagnol Robert Bautista Agut (N19).



Résultats de la 3e journée du tournoi ATP de Rome, disputée mardi:

Simple messieurs (2^e tour):

Novak Djokovic (SRB/N.1) bat Nicolas Almagro (ESP) 6-1, 6-7 (5/7), 6-3
Stan Wawrinka (SUI/N.8) bat Juan Monaco (ARG) 4-6, 6-3, 6-2
Kevin Anderson (RSA/N.15) bat Philipp Kohlschreiber (GER) 3-0 (abandon)

Simple messieurs (1^e tour):

Thomaz Bellucci (BRA) bat Diego Schwartzman (ARG) 6-4, 4-3 (abandon)
Roberto Bautista (ESP/N.14) bat Marcel Granollers (ESP) 6-1, 6-3
Feliciano Lopez (ESP/N.11) bat Nick Kyrgios (AUS) 6-4, 7-6 (7/4)
Viktor Troicki (SRB) bat Bernard Tomic (AUS) 7-6 (7/3), 6-7 (4/7), 7-6 (7/4)
David Goffin (BEL) bat Andrea Arnaboldi (ITA) 5-7, 6-2, 6-1
Jo-Wilfried Tsonga (FRA/N.13) bat Sam Querrey (USA) 7-6 (8/6), 6-0
Guillermo Garcia-Lopez (ESP) bat Marin Cilic (CRO/N.9) 6-4, 6-3
Alexander Dolgopolov (UKR) bat Martin Klizan (SVK) 6-4, 6-1.

NBA - Play-offs/2^e tour: Cleveland se rapproche de la finale

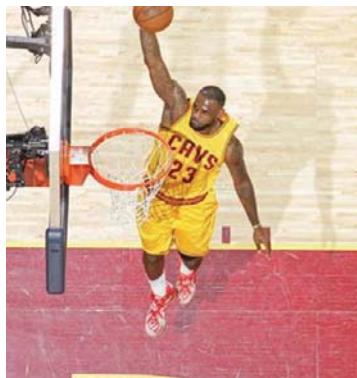
Cleveland vainqueur pour la 3e fois de Chicago (106-101) mardi au 2^e tour des play-offs NBA est désormais à une victoire de la finale de conférence.

Dans la conférence Ouest, Houston a réduit son retard sur les Los Angeles Clippers (3-2) avec une victoire à domicile (124-103) marquée par le triple-double de James Harden (26 points, 11 rebonds, 10 passes) et au double-double de Dwight Howard (20 pts, 15 rbds).

Les résultats de mardi:

Cleveland - Chicago 106-101
(Cleveland mène la série 3-2)

Houston - LA Clippers 124-103
(LA Clippers mènent la série 3-2).



BASKETBALL Grèce : Gist (Panathinaïkos) suspendu huit mois pour dopage au cannabis

L'ailier fort américain du Panathinaïkos James Gist, contrôlé positif au cannabis, a été suspendu huit mois mardi par un juge sportif qui lui a également infligé une amende de 1000 euros.

Le 8 mai, l'agence grecque de lutte contre le dopage avait annoncé que l'analyse de l'échantillon B confirmait le contrôle positif au cannabis réalisé après la finale de la Coupe de Grèce contre l'Apollon Patras le 5 avril.

Le club a déjà fait savoir qu'il cherchait un remplaçant à Gist, 29 ans, qui avait remporté le bronze avec l'équipe des États-Unis aux Jeux panaméricains de 2007.

L'ancien joueur de l'Université du Maryland (2004 à 2008) avait déjà été contrôlé positif à une substance interdite en 2011, lorsqu'il évoluait au Partizan Belgrade.

AFROBASKET 2015 DAMES: Le Sénégal débute sa préparation à Dakar

L'équipe du Sénégal féminine de basket-ball, l'un des adversaires de l'Algérie au premier tour de l'Afrobasket 2015 au Cameroun, a entamé mardi la première phase de son stage.

D'une durée prévue de trois jours, ce stage sera suivi d'un second qui se tiendra à Bucarest du 15 au 21 mai et qui sera ponctué d'un tournoi de basket-ball, selon l'agence de presse sénégalaise APS citant un communiqué du Comité de normalisation du basket sénégalaïs (CNBS).

La première phase de ce stage qui va se dérouler en Roumanie dans le cadre d'un tournoi va enregistrer la participation de toutes les joueuses, précise la même source.

Le Sénégal, troisième lors de la dernière édition de l'Afrobasket au Mozambique, partage la poule A avec l'Angola, double champion en titre, l'Algérie. Cette poule sera complétée par les prochains qualifiés des zones 2 et 3 et le bénéficiaire d'une wild-card. La poule A de l'Afrobasket prévu au Cameroun en septembre prochain est constituée du Cameroun, du Mozambique, de l'Afrique du Sud, du Gabon, de l'Ouganda et du Mali.



COUPE D'ALGÉRIE DE BASKET-BALL: US Sétif - CRB Dar El Beïda affiche des quarts de finale

La rencontre US Sétif-CRB Dar El Beïda constitue le match au sommet des quarts de finale de la coupe d'Algérie de basket-ball (messieurs), prévus vendredi et samedi.

Battus lors du premier tournoi play-off de la Super-Division A, devant le CRB Dar Beïda (84-68), les Sétifiens ont une revanche à prendre face aux représentants de Dar El Beïda.

Un autre quart de finale mettra aux prises deux pensionnaires de la Super-Division : AB Skikda et O. Batna. De son côté, le GS Pétroliers (tenant du titre) est directement qualifié pour le dernier carré après le désistement du CSMBB Ouargla, alors que le dernier quart de finale se jouera entre le COBB Oran et l'OMS Miliana.

Programme des quarts de finale

Vendredi 15 mai, à 16h30 :

Tizi-Ouzou : US Sétif - CRB Dar El Beïda.

Samedi 16 mai, à 15h30 :

Mascara : COBB Oran - OMS Miliana.

M'Sila : AB Skikda - O. Batna.

COUPE D'ALGÉRIE DE BASKET-BALL (DAMES) :

Programme des quarts de finale

A.B.B Arréridj : MT Sétif - OC Alger (15h30)
A Gué de Constantine : RJL Alger - GS Pétroliers (14h00)
A Gué de Constantine : JF Kouba - Hussein-Dey Marine (15h30)
A Dar Beïda : MC Saïda - USA Batna (15h30).

HANDBALL/DIVISION EXCELLENCE (PLAY-OFF) :

Le programme la 6^e journée

A Baraki : CRB Baraki - GS Pétroliers
A Skikda : JSE Skikda - ES Ain Touba
A Saïda : MC Saïda - CR Bordj Bou Arréridj

Classement:	Pts	J
2. JSE Skikda	8	5
-- CRB Baraki	8	5
3. ES Ain Touba	5	5
-- CRB Bordj Bou Arréridj	5	5
5. GS Pétroliers	4	5
6. MC Saïda	0	5

HANDBALL / NATIONAL UNE DAMES:

Le programme de la 21^e journée

Vendredi :

A Baraki : CHB Badjalah - OJS Constantine

Samedi :

A Bordj Kifene : GS Pétroliers - FS Constantine

A Arzew : HBCF Arzew - HBC El Biar

A Constantine : ASFA Constantine - RJA Alger

A Mila : HC Mila - HHB Saïda

A Bethioua : HBC Gdyel - ESFOR Touggourt

Classement:	Pts	J
1. HBC El Biar	40	20
2. GS Pétroliers	37	20
3. FS Constantine	31	20
4. HBCF Arzew	22	20
5. HHB Saïda	19	20
6. RJA Alger	18	20
7. ESFOR Touggourt	16	20
8. HC Mila	14	20
9. HBC Gdyel	13	20
- ASFAK Constantine	13	20
- QJS Constantine	13	20
12. CHB Bachdjahar	6	20

APS

COUPE D'ALGÉRIE FÉMININE

SENIORS :

Finale AS Sûreté nationale-FC Constantine vendredi à Boumerdès

La finale de la Coupe d'Algérie de football féminine seniors-2015 entre l'AS Sûreté nationale et le FC Constantine aura lieu vendredi (17h00) au stade de Boumerdès, a annoncé dimanche la Fédération algérienne de football (Faf).

L'instance fédérale a également programmé les demi-finales de la coupe d'Algérie moins de 18 ans USM Alger-ASM Oran et USM El Harrach Hamra Annaba qui se joueront vendredi à 15h00.

Programme complet : Vendredi 15 mai à Boumerdès :

- Finale U20 féminine :
15h00 : CF Akbou-FC Béjaia
- Finale seniors féminine
17h00 : AS Sûreté national - FC Constantine
- Samedi 16 mai à Boumerdès
- Finale U17 féminine :
15h00 : ASE Alger Centre- CF Akbou
- Finale U20 :
17h00 : AC Paradou-USFB Arréridj
- Demi-finale U18 garçons (vendredi 15 mai) :
A Alger (Omar Hamadi) : USM Alger-ASM Oran (15h00)
- A Alger (1^{er} nov. Mohammadia) : USM El Harrach-Hamra Annaba (15h00).

PÉROU:

Des supporteurs agressent la mère d'un footballeur noir, cible d'insultes racistes

La mère d'un joueur noir du club de football péruvien Real Garcilaso a été agressée par les supporters d'un club rival alors lorsqu'elle tentait de défendre son fils, cible d'insultes racistes pendant un match, ont rapporté mardi les médias locaux. Des supporters de Cienciano de Cuzco ont lancé des insultes racistes à Jhoel Herrera (34 ans), défenseur du Real Garcilaso dans les dernières minutes de la rencontre à Cuzco.

Agacée par ces insultes, la mère de Herrera a apostrophé les supporters, qui l'ont giflée. Le footballeur a quitté le terrain pour défendre sa mère et des heurts se sont produits entre joueurs et supporters, nécessitant l'intervention de la police.

«Nous condamnons fermement et rejetons ce nouveau cas de racisme dans le football péruvien», a déclaré le responsable de la Fédération péruvienne de football, Renzo Sanguinetti, ajoutant que la Ligue devait «punir les responsables.» Le Cienciano s'est excusé auprès du joueur et de sa famille, indiquant que les fans n'avaient aucun lien avec le club. Le club a pourtant déjà été impliqué dans plusieurs incidents racistes dans les stades. En mars dernier, l'attaquant noir panaméen Luis Tejada du club Juan Aurich avait quitté le terrain en cours de match, après avoir été la cible de cris de singe de la part des supporters du Cienciano chaque fois qu'il touchait le ballon. Le club avait été condamné à une amende de 12.000 dollars et un match à huis clos.

APS

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION (8E DE FINALE BIS ALLER) : Un plateau royal au programme



Les huitièmes de finale bis de la Coupe de la Confédération de football dont les matchs aller ce dérouleront ce week-end nous proposent un plateau royal et des affiches alléchantes et indécises.

Sur les seize équipes en présence, elles ne sont que trois à n'avoir jamais

inscrit leur nom sur le socle d'un trophée continental, l'AS Kaloum de Conakry, les Nigérians de Warri Wolves et Sanga Balende de Mburi Mayi. Si l'on reprend le palmarès de toutes les compétitions interclubs organisées par la CAF depuis 1964, soit un total de 118, Super Coupe inclusive, 61 trophées sont réunis, soit plus de la moitié. Raja-Etoile du Sahel, Espérance Tunis-Hearts of Oak, Al Ahly-Club Africain ou encore à un CS Sfaxien-ASEC Mimosas, sont de véritables finales qui s'annoncent explosives.

Programme des matches:

Al Ahly (EGY) - Club Africain (TUN)
ES Tunis (TUN) - Hearts of Oak (GHA)
AC Léopards (CGO) - Warri Wolves (NGR)
CS Sfaxien (TUN) - ASEC Mimosas (CIV)
Stade Malien (MLI) - AS V Club (COD)
AS Kaloum (GUI) - Orlando Pirates (RSA)
Sanga Balende (COD) - Zamalek (EGY)
Raja Casablanca (MAR) - Etoile Sahel (TUN).

FOOTBALL / INTER-RÉGIONS

(GR. EST) :

le programme de la 30^e et dernière journée

Programme de la 30^e et dernière journée du championnat d'Algérie inter-régions de football, groupe Est, prévue vendredi à 15h00 :

WM Tébessa ù NT Souf
AB Barika ù JS Pont-Blanc
IRB El-Hadjar ù NRB Teleghma
MB Constantine ù NRB Grarem
IRB Robbah ù UT Tébessa
ESB Besbes ù NRB El-Kala
ES Bouakal ù NRB Chréa
CRB Kais - ASC Ouled-Zouai

Classement Pts J
1- US Tébessa 74 29
2- IRB El-Hadjar 53 29
3- CRB Kais 45 29
4- NT Souf 45 29
5- WM Tébessa 39 29
6- NRB Grarem 39 29
7- NRB Teleghma 38 29
8- ES Bouakal 37 29
9- ESB Besbes 37 28
10- IRB Robbah 37 29
11- ASC Ouled-Zouai 37 29
12- AB Barika 36 29
13- NRB El-Kala 35 29
14- JS Pont-Blanc 35 29
15- NRB Chréa 34 28
16- MB Constantine 16 29. (APS)

FOOTBALL / INTER-RÉGIONS

(GR. OUEST) :

Le programme de la 30^e et dernière journée

Programme de la 30^e et dernière journée du championnat Inter-régions de football, groupe Ouest, prévue vendredi à 15h00 :

USM Oran ù CR Témouchent
SC Mécheria ù CRB Bougibou
ASB Maghnia ù MB Sidi Chahmi
ZSA Témouchent ù CRB Sfisef
JS Guir Abadla ù USB Hassi R'mel
CRB Hennaya ù IRB Maghnia
JS Sig ù HB El Bordj
JS Emir Abdelkader - NRB Bethioua

Classement: Pts J
1. ASB Maghnia 68 29
2. CRB Hennaya 66 29
3. USM Oran 54 29
4. MB Sidi Chahmi 53 29
5. JS Emir Abdelkader 38 29
6. ZSA Témouchent 38 29
7. NRB Bethioua 37 29
8. CR Témouchent 37 29
9. SC Mécheria 36 29
10. JS Sig 36 29
11. CRB Sfisef 36 29
12. HB El Bordj 34 29
13. IRB Maghnia 32 28
14. USB Hassi R'mel 32 28
15. JS Guir Abadla 24 28
16. CRB Bougibou 16 29.

CHAMPIONNAT DU TUNISIE (29^E JOURNÉE): Option pour le Club Africain

Le titre de champion de Tunisie de Ligue 1 de football se jouera cette saison à la dernière journée entre le Club Africain et l'Etoile du Sahel après la victoire des deux équipes lors de la 29^e journée disputée ce mardi. Le Club Africain de Hichem Belkaroui et Abdelmoumen Djabou a dominé son rival de toujours l'ES Tunis (1-0) dans le derby de la capitale. En plus du but inscrit juste avant la pause, la formation de « Bab Jedid » a

touché les bois du gardien Ben Cherifia à deux reprises. Le seul point arbitral à signaler aujourd'hui est un hors jeu imaginaire sifflé contre le joueur de l'ES Tunis, Ahmed Akaichi à la 86^e minute. A la faveur de ce succès, le Club Africain conserve sa place de leader avec 62 points soit deux longueurs d'avance sur son poursuivant direct l'ES Sahel de Bagdad Boumedjah qui s'est imposée en déplacement contre

l'Avenir Sportif de Marsa (3-1). Lors de la 30^e et dernière journée, le Club Africain se rendra à l'ES Zarzis qui vise la quatrième place, tandis que l'ES Sahel accueillera la lanterne rouge l'AS Djerba.

La lutte pour la quatrième place se poursuivra lors de la dernière journée entre le CS Sfaxien et l'ES Zarzis.

Dans le bas de tableau, l'US Monastirienne est reléguée en Ligue 2 après son nul face à la JS Kairouanaise.

LEVERKUSEN INFLEXIBLE POUR CASTRO

Prépondérant dans l'activité du milieu de terrain à Leverkusen avec Calhanoglu, Gonzalo Castro (27 ans) est très courtisé. Le principal courtisan s'appelle la Borussia Dortmund. Mais rien n'est si simple... Le Bayer Leverkusen réclame en effet 11 M€ pour céder son joueur, à en croire Kicker. Faute de recevoir cette somme, le milieu hispano-allemand honora sa dernière année de contrat, voire plus. Sur le sujet, l'entraîneur du Bayer Roger Schmidt a d'ailleurs affirmé : « Je suppose qu'il jouera à Leverkusen la saison prochaine ».



DIRECTION L'ITALIE POUR CHICHARITO ?

Javier Hernandez sera de retour à Manchester United à la fin de son prêt au Real Madrid. Toutefois l'attaquant Mexicain n'aura peut-être pas le temps de défaire ses bagages. Selon Sky Sports, trois clubs Italiens se seraient déjà positionnés pour accueillir l'actuel attaquant du Real Madrid. En effet l'Inter Milan, Naples et l'AS Rome seraient déjà venus aux renseignements. Reste à savoir si ces trois clubs accepteront de s'aligner sur les 12 millions d'euros réclamés par les Red Devils.

HAZARD encore récompensé !

Eden Hazard a été élu footballeur de l'année par la FWA, l'association des journalistes sportifs anglais.

Encore une récompense pour Eden Hazard. Cette saison, tout lui réussit. Récompenses individuelles, titres collectifs, éloges de son entraîneur, respect des adversaires... L'ancien joueur lillois raffole tout et séduit tout le monde sur son passage.

Après avoir glané le prix PFA du joueur de l'année le 27 avril dernier, l'international belge est de nouveaux mis à l'honneur. Cette fois, ce sont les journalistes qui félicitent son talent puisqu'il vient d'être élu footballeur de l'année par la FWA, l'association des journalistes sportifs anglais, avec 53% des votes. Soit plus de la moitié.

Avec John Terry et Branislav Ivanovic, le Belge est l'un des trois joueurs des Blues à avoir disputé chaque match de championnat pour Jose Mourinho cette saison, marquant 14 buts et offrant 8 passes décisives. Le milieu de terrain, qui a été un grand artisan du titre en Premier League, devance ainsi Harry Kane (20 buts en 32 de matches de PL) et son coéquipier et capitaine John Terry.

Joel Campbell évoque son avenir

Joueur d'Arsenal depuis 2011, l'attaquant costaricien Joel Campbell (22 ans) n'a joué qu'une dizaine de matches avec les Gunners, multipliant depuis cette époque les prêts à travers l'Europe, à Lorient, au Betis Séville ou encore à l'Olympiacos. Actuellement du côté de Villarreal, il reviendra à Londres passé l'été, comme il l'a confié à RMC. « J'ai prolongé avec Arsenal. Mais dans le football, tu ne sais jamais où tu peux jouer. Je vais partir en vacances et revenir à Arsenal car je suis prêté », a-t-il éclairci.



LE DERBY MANCHESTER UNITED-CITY EN U21 DÉGÉNÈRE EN TRIBUNES

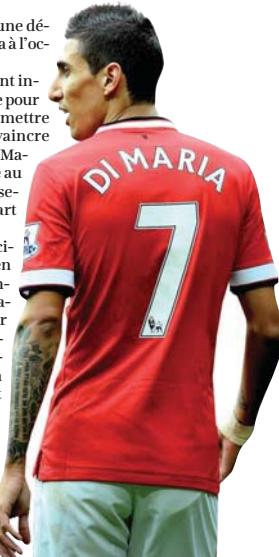
Le derby entre Manchester United et Manchester City chez les U21 a dégénéré dans les tribunes où 16 708 personnes s'étaient massées en raison de l'entrée gratuite du stade. Après le troisième but des jeunes Red Devils, qui se sont finalement imposés 4-0, des heurts ont commencé dans les travées d'Old Trafford provoquant une charge de certains supporters d'United contre ceux de City. Si une minorité était impliquée, la situation est restée tendue après le coup de sifflet final. Au total trois personnes, dont deux adolescents, ont été arrêtées par la police qui a ouvert une enquête en se basant sur les films des caméras de vidéo-surveillance.

Décision prise pour Di Maria ?

Manchester United va devoir prendre une décision au sujet du transfert d'Angel Di Maria à l'occasion du prochain mercato.

Les dirigeants de Manchester United ont investi une somme colossale la saison dernière pour recruter Angel Di Maria puisqu'ils ont dû mettre 75 millions d'euros sur la table pour convaincre le Real Madrid de lâcher l'Argentin. Mais Di Maria a réalisé une saison plus que moyenne au point que de nombreux dirigeants ne seraient pas forcément content de son départ lors du prochain mercato.

MU va donc devoir prendre une décision au sujet de Di Maria. Le rédacteur en chef du Daily Star, Jérémie Cross, est intervenu sur Sky Sport et a fait des révélations sur les désirs de Manchester United : « Je ne pense pas que United veuille le vendre parce qu'ils savent qu'au fond ils ont obtenu un joueur merveilleux. Le fait qu'ils ont signé Depay augmente la spéculation sur Di Maria ». Le Daily Express confirme que les décideurs de Manchester United auraient pris la décision de le conserver s'ils ne reçoivent pas une offre correspondant à ce qu'ils ont dépensé il y a un an.



ALGÉRIE - FRANCE

Fabius satisfait de l'excellence des relations bilatérales



Le ministre français des Affaires étrangères et du Développement international, Laurent Fabius, s'est déclaré mardi à Alger satisfait de l'excellence des relations bilatérales entre l'Algérie et la France. Je viens d'être reçu par le président Bouteflika et nous avons fait un tour d'horizon, long et détaillé à la fois, de nos relations bilatérales qui sont excellentes sur tous les plans, a indiqué M. Fabius dans une déclaration à la presse au

terme de l'audience que lui a accordée le président de la République, Abdelaziz Bouteflika. Il a précisé que l'excellence de ces relations est une satisfaction, car, a-t-il expliqué, il s'agit de l'initiative prise par les présidents Bouteflika et François Hollande qui avaient opté, il y a trois ans, pour un partenariat d'exception entre les deux pays. Pour ce qui est de la teneur de l'entretien, M. Fabius a souligné la profondeur de l'analyse du président Bouteflika, qualifiant d'« extrêmement intéressant » l'acuité de son raisonnement. Le chef de la diplomatie française a indiqué avoir passé en revue avec le chef de l'Etat les questions liées à la géopolitique et à la stratégie internationale tanto en Afrique qu'en Amérique Latine. Il a, à cette occasion, fait état d'une visite du président Hollande à Alger le mois prochain (juin), précisant que la préparation de ce déplacement a été évoquée avec le président Bouteflika.

ALGÉRIE - JAPON

L'ambassadeur du Japon félicite la création à Alger d'un institut rattaché à l'Université de l'ONU de Tokyo

L'ambassadeur du Japon en Algérie, Masaya Fujiwara, s'est félicité de l'initiative du Conseil national économique et social (Cnes) de créer à Alger un institut rattaché à l'Université des Nations unies de Tokyo, a indiqué mercredi le Cnes dans un communiqué.

Lors d'une audience que lui a accordée le président du Cnes, Mohamed Seghir Babès, l'ambassadeur du Japon s'est félicité de ce que la réflexion engagée et abritée par le Conseil en ce domaine ait pu aboutir à consacrer le principe de l'Unu-Iradda, institut rattaché à l'Université des Nations unies de Tokyo, et dont la mise en œuvre est le fait, désormais, de l'autorité gouvernementale compétente, le siège en étant fixé à Alger, a précisé la même source.

L'audience a, par ailleurs, permis aux deux parties de passer en revue les relations bilatérales entre l'Algérie et le Japon, a ajouté le

communiqué. Au cours de cette rencontre, l'accent a été mis sur le développement des liens entre les sociétés civiles organisées respectivement et l'ensemble des espaces péri-institutionnels abritant les capacités d'agir des fractions les plus avancées d'entre les parties prenantes concernées par un tel processus. Les deux responsables ont pu décliner un certain nombre de pistes coopératives susceptibles de traduire cette volonté partagée et privilégiante, en particulier, l'exploration des pistes propres à l'économie fondée sur la connaissance (EFC), ainsi que celle reliée au développement durable, a souligné le communiqué. La fécondité d'une telle démarche a été appréciée à l'aune des immenses défis représentés par la très prochaine mise en œuvre de l'« Agenda post 2015 », a conclu la même source.

DIPLOMATIE

M. Mohamed Berrah, nouvel ambassadeur d'Algérie au Cambodge

Le gouvernement royal du Cambodge a donné son agrément à la nomination de M. Mohamed Berrah, en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire auprès du Royaume du Cambodge, avec résidence à Hanoi, a indiqué mercredi le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué.

APS

ALGÉRIE - RÉPUBLIQUE TCHÈQUE

Le Président Bouteflika reçoit le ministre tchèque de la Défense



Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a reçu, mercredi à Alger, le ministre tchèque de la Défense, Martin Stropnický, qui effectue une visite officielle en Algérie. Dans une déclaration à la

presse à l'issue de l'audience que lui a accordée le chef de l'Etat, M. Stropnický a indiqué avoir évoqué avec le président Bouteflika les « questions liées à la sécurité dans le monde, notamment au Ma-

ghreb, au Moyen-Orient et en Ukraine ».

Il a ajouté qu'à l'occasion de sa visite en Algérie, un accord de coopération dans le domaine militaire a été signé entre les deux pays.

Le général de corps d'armée Ahmed Gaïd Salah s'entretient avec le ministre tchèque de la Défense



Le vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), le général de corps d'armée Ahmed Gaïd Salah, s'est entretenu mardi avec le ministre tchèque de la Défense, Martin Stropnický, qui effectue une visite officielle en Algérie.

Lors des entretiens, qui se sont déroulés au siège du ministère de la

Défense nationale, les deux parties ont évo-

et les voies et moyens de son développement au mieux des intérêts communs avant de procéder à la signature d'un accord de coopération dans le domaine militaire.

Le ministre tchèque de la Défense est arrivé, tôt dans la journée, à Alger pour une visite officielle inscrite dans le cadre des relations de coopération militaire bilatérale.

ALGÉRIE - MÉDITERRANÉE

Le vice-président du Parlement européen salue le rôle positif de l'Algérie dans le règlement des crises au Mali et en Libye



Le vice-président du Parlement européen, David Sassoli, a salué le rôle positif de l'Algérie dans le règlement des crises et le rétablissement de la paix et de la stabilité au Mali et en Libye, a indiqué mercredi un communiqué de l'Assemblée populaire nationale (APN).

Lors d'une rencontre mardi avec le président de l'APN, Mohamed Larbi Ould Khelifa, en marge des travaux du 2ème sommet des présidents de parlement des pays membres de l'Assemblée parlementaire de l'Union pour la Méditerranée (UPM) qui se tiennent à Lisbonne (Portugal), M. Sassoli a salué particulièrement, le rôle positif joué par l'Algérie dans le règlement des crises et le rétablissement de la paix et de la stabilité en Libye, au Mali et dans la région du Sahel.

Les deux parties ont, également, évoqué l'état des relations bilatérales établies entre l'Algérie et le Parlement européen ainsi

que la situation dans la région euro-méditerranéenne. A cette occasion, M. Sassoli a mis l'accent sur l'importance des relations stratégiques qui unissent les deux parties.

rêts des peuples et la stabilité des pays.

M. Ould Khelifa a souligné l'impératif de résoudre les problèmes que connaît la région, notamment en ce qui concerne l'immigration clandestine, mettant en garde contre les répercussions négatives qu'induit la difficulté de trouver des solutions aux problèmes de la région euro-méditerranéenne.